

AFFRONTEMENTS ENTRE
L'INDE ET LE PAKISTAN

**L'Algérie
exprime
sa « réelle
préoccupation »**

P 2

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN **d'Algérie**

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 8 mai 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6438 - 22^e année

SAÏD CHENGRIHA



**« L'Algérie a
triomphé du
terrorisme »**

P 3

NADIR LARBAOUI À FREETOWN



**« L'Algérie
œuvre pour
la coopération
sud-sud »**

P 3

**RÉVISION DE L'ACCORD
D'ASSOCIATION AVEC L'UE**

**Le bien-fondé
de la demande
algérienne**

P 2

KHAN YOUNÈS À GHAZA

**La résistance
prend au piège
une unité
israélienne**

P 6

**HIPPODROME EMIR ABDELKADER -
ZEMMOURI, CET APRÈS-MIDI À 15H30**

**La jument
Affila au-
dessus du lot**

P 21

**80^E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 45
À SÉTIF, GUELMA, KHERRATA ...**

Le fascisme de la France coloniale

Les tueries de masse perpétrées à Sétif, Guelma, Kherrata et dans d'autres régions du pays, faisant plus de 45.000 martyrs, étaient un imprescriptible crime d'Etat. LIRE EN PAGE 4

► LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

**« Le dossier
de la mémoire
est indéniable »**

P 3

► FRANCE

**Cérémonie
de recueillement
à Mitry Mory**

P 5

► LA CHRONIQUE DU JEUDI

**Le 8 mai 45
vu autrement**

P 24



Ph : DR

Daoud, le début de la chute ?

L'écrivain et journaliste algéro-français, Kamel Daoud, risque de tomber du haut de la fenêtre du restaurant Drouant à Paris sur laquelle il s'était perché, le 4 novembre 2024, lui qui venait de recevoir le Prix Goncourt pour son roman « Houris ». On s'en souvient, il s'était exhibé devant les caméras tout euphorique. Porté au pinacle de la littérature francophone par des milieux politiques et médiatiques notoirement hostiles à tout ce qui est algérien et musulman, Daoud, à peine arrive-t-il à savourer son graal, a reçu une mauvaise nouvelle d'Alger. Saâda Arbane, cette jeune femme algérienne qui a miraculeusement survécu à un massacre terroriste durant la décennie noire, a accusé l'écrivain et sa femme de l'avoir trahie, volé sa propre histoire et exploité sa tragédie dans un roman supposé être une fiction. La défense de la plaignante et l'Organisation nationale des victimes du

terrorisme (ONVT) avaient déposé deux plaintes auprès du tribunal d'Oran. Ce fut une douche froide pour le natif de Mostaganem. Au lieu de répondre aux accusations, il noie le poisson en criant à une cabale judiciaire des autorités algériennes. Se croit-il à l'abri des poursuites lui qui s'est fait octroyer la nationalité française en 2020 ? Donc protégé par la France ? A-t-il reçu des garanties ? En tout cas, rien ne laisse transparaître que Daoud soit inquiet outre mesure. Cependant, il n'a cessé de réclamer, implicitement et à travers les tournures de phrases connues en ses écrits, plus de protection pour les amis de la France et de l'Occident en général. Subitement, l'affaire a rebondi là où on l'attend le moins. Ainsi, nous apprenons que la plainte déposée, février dernier, par Mme Arbane, en France, contre l'auteur de "Meursault contre-enquête", vient de connaître une suite. Le mis en cause a reçu, lundi dernier, une citation directe à comparaître pour le 13 juin prochain, devant la 17^e Chambre du tribunal correctionnel de Paris. À noter qu'une

première audition devait avoir lieu, hier même, auprès du même tribunal. Cette plainte concerne les déclarations de Daoud tenues le 3 avril dernier dans le journal « Le Figaro ». L'écrivain a déclaré que « La France ne peut même pas protéger Kamel Daoud en France, à Paris, et ne peut rien pour Boualem Sansal en Algérie. C'est une démonstration de force : Alger peut déposer une plainte contre Kamel Daoud en France, la France ne peut même pas envoyer son avocat à Alger ». Daoud accuse également l'Algérie « d'instrumentaliser la justice française et Saâda Arbane ». La défense de la plaignante, le cabinet William Bourdon, décrypte le message et tire des éléments d'accusation. Elle estime ainsi que le mis en cause sous-entend que Mme Arbane « ne servirait pas ses propres intérêts, mais ceux du gouvernement algérien, dans un but mensonger ». Daoud tout comme le directeur de la publication du « Figaro » doivent répondre à ces accusations devant le juge. Quant au battage médiatique organisé en France autour des deux mandats d'arrêt lancés par la justice algérienne concernant les poursuites engagées à Oran, ok, mais ça c'est une autre paire de manches ! L'actualité c'est Daoud devant le tribunal parisien !

Farid Guellil

L'ÉDITO

L'ASSEMBLÉE FRANÇAISE APPELLE À LA LIBÉRATION DE SANSAL

Honteuse instrumentalisation !

L'assemblée française a voté mardi la résolution européenne déjà adoptée en janvier 2025, appelant les autorités algériennes à une "libération immédiate" de l'écrivain algéro-français Boualem Sansal. Rien que ça !



Les pensionnaires du palais Bourbon - à l'exception de 28 députés du groupe parlementaire La France insoumise (LFI) - Nouveau Front populaire qui ont voté contre - semblent avoir enfourché une machine à remonter le temps pour se croire encore dans la France qui tenait sous sa coupe un département d'outre-mer appelé l'Algérie, la France coloniale qui avait, un 5 juillet 1962, ramassé à la hâte son paquetage pour embarquer dans le premier bateau en partance vers Marseille emportant avec elle ses rêves de grandeur. Les députés français doivent se rendre à l'évidence, l'Algérie est aujourd'hui indépendante, souveraine et ils peuvent voter toutes les résolutions que leurs esprits torturés par la rancœur du vaincu, elle ne cédera pas à leur désirata. Et puis forcément, ce genre de sorties du parlement français qui est en train de glisser inexorablement dans le ridicule fait tordre les zygomatiques. Décidément, on pourrait penser que le député qui a proposé le texte de cette résolution, ceux qui l'ont inscrit à l'ordre du jour et au vote de la plénière et ceux qui l'ont adopté, sont tous

encore sous l'effet des volutes opiacées qui emplissent l'air dans les Ryadh de Casablanca et Rabat. Car on ne peut pas sortir une insanité pareille si on jouissait pleinement de ses facultés cognitives. C'est une divagation temporelle et spatiale qu'ils viennent de s'offrir en adoptant ce texte, une remontée dans le temps, à l'avant 5 juillet 1962, et une illusion géographique qui leur a fait penser que l'Algérie fait toujours le salut à la Marianne et se tient au garde à vous quand la Marseillaise est entonnée.

DEUX POIDS DEUX MESURES

Il faut rappeler à cette assemblée qui fait du soutien à géométrie variable une spécialité qu'elle s'est couverte de ridicule en passant sous un silence complice le génocide actuellement en cours à Gaza. Cette assemblée en manque de légitimité et qui

couve un gouvernement hybride et ne reflétant nullement le choix des électeurs devrait se pencher sur les véritables problèmes que vivent les Français au lieu de jouer à la mégère ménopausée qui est rongée par la nostalgie d'une jeunesse perdue. Cette résolution est une blague de mauvais goût. Dans d'autres circonstances elle aurait poussé au rire mais là elle semble franchir les lignes de la bienséance. Pour la gouverne de ces messieurs les députés de l'actuelle assemblée française descendants de l'OAS et nostalgiques de la France coloniale, l'Algérie est indépendante depuis 1962. Elle est souveraine et elle n'a d'ordre à recevoir de personne.

UN ALGÉRIEN JUGÉ AU NOM DU PEUPLE ALGÉRIEN

Certes, la résolution n'est pas contraignante mais elle consti-

tue une ingérence dans les affaires intérieures d'un pays indépendant. Sansal a été jugé au nom du peuple algérien et il a répondu de ses actes et ses déclarations devant la justice algérienne. C'est un citoyen algérien et l'assemblée française n'a pas le droit de s'ingérer dans une affaire qui ne la regarde pas.

Et puis ces messieurs du palais Bourbon qui ont enrobé le préambule du texte de cette résolution de mille et une allusions aux droits de l'Homme et à leur respect devraient expliquer à leurs électeurs comment ils ont adopté une loi criminalisant le soutien à la cause palestinienne, comment ils ont tenté de déchoir la députée Rima Hassan de son mandat, comment ils laissent le député franco-israélien Meyer Habib agir en nabab dans les couloirs du palais se permettant même de changer le registre des projets de lois détenus pourtant par le secrétariat. Ces augustes députés, donneurs de leçons, devraient nous expliquer par quel artifice légal, le plus vieux détenu politique Georges Ibrahim Abdallah, pourtant libérable depuis 2015, continue de croupir dans une geôle française ?

Cette assemblée est aphone devant les actes d'islamophobie elle qui a criminalisé l'antisémitisme allant même jusqu'à interdire toute forme de soutien au peuple palestinien. Elle prévoit même de voter la dissolution des associations « Urgence Palestine » et « Jeune garde », sur proposition du sinistre Retailleau.

Slimane B.

RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE

Le bien-fondé de la demande algérienne

Une journée parlementaire a été organisée mardi par le groupe parlementaire du parti FLN, sur le thème de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne.

Cette initiative est partie de deux raisons valables : « nécessité d'évaluation et impératif de révision ». En fait, on est très loin de l'illusoire « gagnant-gagnant » promis par l'UE aux Algériens. Comme l'ont fait remarquer les intervenants, cet accord devait être fondé sur "un partenariat équitable et équilibré", mais les chiffres indiquent que "l'Algérie n'en a pas tiré profit, de manière effective".

Passant en revue les principales étapes traversées par cet accord, le représentant de la Direction générale des douanes, le contrôleur général, Mourad Ami, a rappelé, à cette occasion, que le volume des importations de l'Algérie, depuis 2002 (date de son entrée en vigueur), jusqu'à fin 2024, s'est élevé à 391 milliards USD (46,7% du total des importations du pays). Bien qu'un excédent commercial ait été enregistré par l'Algérie au cours de cette période avec la partie européenne, s'élevant à près de 194 milliards de dollars, l'analyse de la nature des exportations révèle que cela est principalement dû à la prédominance des hydrocarbures, qui représentent environ 95 % des exportations nationales, "des produits qui ne sont pas concernés par l'accord", a précisé Mourad Ami, qui a souligné les avantages fiscaux dont a bénéficié la partie européenne au détriment du Trésor public. Le Directeur de la numérisation, de la prospective et des statistiques au ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, Mohamed Tifouri, a donné un argument supplémentaire : les exportations agricoles algériennes vers les pays de l'Union connaissent un recul depuis des années, bien que l'accord de partenariat comprenne cinq protocoles

relatifs à l'agriculture, aux produits halieutiques et aux produits alimentaires industriels. Mohamed Tifouri fait constater que la balance commerciale penchait de manière "significative" en faveur de la partie européenne, parallèlement à la "difficulté d'accès des produits agricoles algériens au marché européen, en raison de restrictions non tarifaires telles que les spécifications techniques, comme la taille et l'emballage, les normes de santé animale et les procédures douanières complexes". Selon ses propos, les procédures bureaucratiques complexes, souvent citées comme étant le poison du « climat des affaires », sont du côté de l'UE. Elles s'ajoutent, explique-t-il, à des normes parfois inéquitable et à des retards injustifiés aux points d'entrée des pays de l'Union, ce qui augmente les coûts et affecte la qualité des produits agricoles frais". Mohamed Tifouri a appelé à faciliter les procédures de contrôle technique et sanitaire des produits agricoles exportés vers l'UE et à garantir leur application de manière transparente et sans discrimination, tout en veillant à ce que "les procédures d'inspection et de vérification de la conformité aux normes soient fluides et claires." Ce n'est pas tout, la décision de l'Al-

gérie, relative à la révision de l'accord reflète la volonté de la partie algérienne, de "sceller un partenariat économique équitable, non seulement dans le domaine économique, mais également dans le domaine du transfert des expériences et technologies et de la mobilité des personnes", a souligné Nacer Bettiche, président du groupe parlementaire du parti du FLN à l'Assemblée populaire nationale. Pour Nacer Bettiche, 20 ans après l'application de cet accord signé en 2002, "sont suffisants pour réviser son contenu", notamment dans le contexte actuel caractérisé par une tendance vers une économie diversifiée, estimant que l'accord n'a pas impacté positivement le flux des investissements européens "effectifs et productifs" vers l'Algérie. Il est nécessaire, conclut-il, de mettre en place une commission nationale ad-hoc composée de représentants des différents secteurs ministériels concernés et d'experts, afin d'évaluer l'accord, clause par clause, et proposer les alternatives possibles, à travers l'amendement de ses textes actuels, ou par le biais de négociation sur de nouvelles bases qui restituent l'équilibre et réalisent le minimum des intérêts des deux parties.

M'hamed Rebah

AFFRONTEMENTS ENTRE L'INDE ET LE PAKISTAN

L'Algérie exprime sa « réelle préoccupation »

Le Gouvernement algérien a exprimé ses "profonds regrets" ainsi que sa "réelle préoccupation" quant aux affrontements "tragiques" entre l'Inde et le Pakistan, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Dans le cadre du Conseil de sécurité, de même qu'à l'occasion des entretiens téléphoniques du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, avec ses homologues indien, Subrahmanyam Jaishankar, et pakistanais, Mohammad Ishaq Dar, l'Algérie a adressé "un appel pressant à la retenue, tout comme elle a appelé à faire

primer la voie politique et diplomatique sur le recours à la force", a souligné le communiqué. L'Algérie "renouvelle cet appel avec d'autant plus d'insistance que le déclenchement des hostilités depuis la soirée d'hier est porteur de risques graves pour la paix et la sécurité de l'ensemble de la région".

"La plus haute priorité de l'heure doit être accordée à la retenue, au calme et au sens de responsabilité pour renouer avec le dialogue qui, seul, pourra épargner à l'Inde et au Pakistan, ainsi qu'à leurs peuples les épreuves d'un conflit qu'ils peuvent et doivent surmonter", a conclu le communiqué.

R. N.

CAMPS D'ÉTÉ AU PROFIT DES ENFANTS DE NOTRE DIASPORA

Hidaoui et Chems-Eddine Hafiz aux préparatifs

À l'approche des vacances scolaires, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui et le recteur de la Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, ont tenu une réunion de coordination par visio-conférence dans le cadre des préparatifs du programme des camps d'été 2025, au profit des enfants de la communauté nationale établie à l'étranger, et ce, à travers nombre de wilayas côtières. S'exprimant à la presse, M. Hidaoui a précisé que «cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour permettre à 2000 enfants de la communauté nationale établie à l'étranger de profiter des camps d'été, à travers nombre de wilayas côtières», dans l'objectif de «renforcer leur relation avec leur mère patrie». Pour ce faire, a ajouté le ministre, «la numérisation a été adoptée dans la gestion de l'opération, notamment à travers la mise en place d'une plateforme dédiée à l'inscription des personnes désirant bénéficier de ces camps, tout en permettant aux parents de suivre le déroulement du programme tracé pour cette occasion».

Le ministre a en outre affirmé que «le secteur de la Jeunesse veillait à assurer un encadrement pédagogique spécialisé dans différents domaines de services, afin d'assurer confort et bien-être aux enfants de la communauté, durant leurs vacances d'été dans le pays». Le premier responsable du secteur a également fait état, à cet effet, de «l'élaboration d'un programme instructif se focalisant sur le renforcement des valeurs nationales auprès de la génération montante, notamment à travers la programmation de visites pour découvrir les principaux sites touristiques, historiques et culturels, afin de connaître les principales coutumes que recèle leur mère patrie». À cette occasion, Hidaoui a fait savoir que «des ateliers interactifs, qui réuniront les membres de la communauté avec les enfants de leur patrie à l'intérieur du pays, seront organisés», estimant que «ces camps constituent une opportunité pour les jeunes algériens de se rencontrer et se connaître». À noter que, deux sessions de camps d'été, de 12 jours chacune, seront programmées, tandis que des centres de vacances et de loisirs seront consacrés à l'accueil des enfants, à travers les wilayas d'Alger, Skikda, Jijel, Boumerdès, Mostaganem et Aïn Témouchent.

L. Zeggane

LE PRÉSIDENT, DANS UN MESSAGE A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DU 8 MAI 45:

« Le dossier de la mémoire est indéniable »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est revenu, hier, dans un message adressé à la Nation à l'occasion de la célébration du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, sur le dossier de la mémoire en mettant en garde contre tout acte de déni d'une question inaliénable.

« Le peuple algérien célèbre le 8 mai avec fierté l'anniversaire d'un soulèvement populaire crucial, qui a porté les luttes du mouvement national au fil des décennies à un moment historique décisif », indique le président Tebboune, soulignant que le front de la lutte armée était « une voie indispensable » pour en finir avec un colonialisme sanglant que l'histoire humaine a marqué comme résultat de plus d'un siècle de violations horribles contre le peuple algérien. À cette occasion, le Président a affirmé que les massacres du 8 mai 1945 perpétrés à Sétif, Guelma, Kherrata, Ain Temouchent etc. mettent en lumière l'ampleur et la gravité des souffrances endurées par un peuple résistant, fier de sa force hier, aujourd'hui et demain, pour avoir repoussé l'agression coloniale de nos terres... » Et d'ajouter que les manifestations du 8 mai sont « l'expression la plus sincère de l'attachement du peuple algérien à la liberté, à la dignité et à la fierté » pour avoir notamment fait face aux crimes les plus odieux, de génocide et de crimes contre l'humanité de l'ère contemporaine, sacrifiant plus de 45 000



martyrs pour la libération du pays.

Ainsi, poursuit le message, « le peuple algérien commémore ce souvenir douloureux avec un esprit de loyauté envers ses aïeux ayant subi une terreur et une tragédie qui ont dévasté l'humanité et la planète. Cette commémoration est une manifestation de détermination dans la préservation de l'héritage des martyrs. » Autrement dit, « elle renforce la nature de l'identité nationale, dont la profondeur s'est constituée et dont les lignes se sont cristallisées à partir de la résistance, des luttes et des combats des générations liées par des passerelles de communication et unies par l'amour de la Patrie ». Cette halte historique confirme la nature du peuple algérien qui glorifie son histoire, sa patrie et sa liberté. »

Aujourd'hui, précise le président Tebboune, « l'Algérie souveraine, fière et victorieuse construit l'édifice de son présent

et se projette avec détermination et travail acharné vers un développement durable », soulignant que « l'Algérie est portée par la volonté de patriotes jaloux de leur pays et qui s'emploient – en cette conjoncture décisive – à mobiliser ses capacités pour consolider sa position à l'échelle régionale et mondiale. » Dans cette dynamique, l'Algérie s'appuie sur un héritage historique qui inspire la fierté au peuple qui est naturellement courageux et défend les principes de vérité et de liberté et ce dans le respect des droits des citoyens et en considération du caractère sacré de l'héritage de la résistance et de la lutte, et en lien avec les principes de Novembre et le message des martyrs. En ce sens, le Président a indiqué que l'Algérie n'accepte point que le dossier de la mémoire fasse l'objet d'un oubli et d'un déni.

Synthèse Farid Guellil

SAÏD CHENGRIHA HIER À ALGER :

« L'Algérie a triomphé du terrorisme »

Le général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chengriha, a présidé hier, au Cercle de l'Armée à Béni-Messous à Alger, l'ouverture des travaux d'un Séminaire international intitulé « Géopolitique du terrorisme à l'ombre des nouvelles mutations mondiales ».

Étaient présents à cette rencontre tenue dans le cadre de la consolidation de l'approche algérienne de lutte contre le terrorisme, des conseillers du président de la République, des membres du gouvernement, du DG de l'Institut national d'études de stratégie globale, du SG du MDN, des Commandants de Forces, des Commandants de la Gendarmerie nationale et de la Garde républicaine par intérim, du Commandant de la 1ère Région militaire, du Contrôleur général de l'Armée, des Chefs de départements, des Directeurs et Chefs de Services centraux du MDN et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que de professeurs et d'experts algériens et étrangers.

Dans son allocution d'ouverture rapportée par un communiqué du MDN, Chengriha dira d'emblée : « l'Algé-



rie était parmi les premiers pays à pressentir le danger du phénomène du terrorisme et que c'est grâce au soutien du peuple aux institutions de l'Etat qu'elle a réussi à l'extirper et à mettre en échec ses vils desseins ». « Il importe de rappeler que l'Algérie avait, très tôt, pris conscience de la gravité du phénomène du terrorisme barbare et de l'extrémisme obscurantiste, qui a menacé les fondements de l'Etat national et son régime républicain. Elle était la plus à même de comprendre ce fléau, étranger, tant elle a souffert de ses affres et c'est bien grâce à la cohésion du peuple et le soutien indéfectible qu'il a témoigné à ses institutions, à leur tête l'Armée nationale populaire, qu'elle a réussi à déjouer les

vils desseins qui se tramaient contre l'État, l'unité de la société et son identité authentique », a souligné le général d'Armée. « Pour cette raison, explique-t-il, l'Algérie n'accepte aucune surenchère sur la lutte qu'elle a menée contre le terrorisme, dans le cadre des lois de la République, car elle a subi ses affres avant tout le monde, et lui a déclaré la guerre à un moment où le doute, l'hésitation et la complicité régnaient dans les sphères politiques et médiatiques et aussi dans les forums régionaux et internationaux », a-t-il affirmé.

« Grâce à son Peuple, son Armée et ses Institutions, l'Algérie a triomphé du terrorisme et a développé une expérience toute singulière dans la lutte et la prévention contre

ce fléau, tant sur le plan opérationnel que celui de l'adoption d'une approche inclusive et multidimensionnelle qui, aujourd'hui, représente un modèle pour les États et les sociétés, qui œuvrent à se prémunir contre cette menace transfrontalière et transnationale », a-t-il relevé. À la fin de son allocution, Chengriha a annoncé l'ouverture officielle des travaux du Séminaire, en souhaitant plein succès aux participants. Lors des conférences programmées, « les professeurs et les experts participants ont axé leurs interventions sur l'analyse de la carte géopolitique du terrorisme, la définition des contours de la menace terroriste dans le futur, ainsi que des fondements, règles et mécanismes de l'approche algérienne pour la lutte et la prévention contre ce fléau », note le communiqué du MDN, ajoutant que s'en est suivi « des débats et des ateliers de travail lors desquels les intervenants ont présenté des idées et des conceptions qui ont contribué à l'enrichissement des travaux du Séminaire et à l'élaboration de recommandations à même de contribuer à la lutte contre toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme ».

F. G.

NADIR LARBAOUI A FREETOWN :

« L'Algérie œuvre pour à la coopération sud-sud »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé, hier, une allocution aux participants aux 3e Forum africain sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement durable, qui se tient à Freetown, capitale de la Sierra Leone, du 7 au 9 mai courant, lue en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui.

« Croyant profondément aux vertus de la coopération sud-sud et du partenariat triangulaire en tant que catalyseur de paix, de prospérité commune et de développement durable, l'Algérie a fait de cette coopération l'un des axes fondamentaux de sa politique extérieure », indique le Président, soulignant que l'Algérie « reste engagée à contribuer aux efforts internationaux visant à promouvoir la coopération sud-sud dans le cadre des groupes d'appartenance multilatéraux, tout comme elle a été à l'avant-garde des efforts internationaux pour l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial, fondé sur le droit et la justice en matière de développement. »

Le Président a rappelé avoir pris plusieurs décisions importantes, telle que la création de l'Agence algérienne de coopération internationale, la promotion de l'investissement, la création d'emplois, et l'élargissement des liens économiques entre les pays du sud. Egalement, la coopération entre les pays du Sud dans la stratégie nationale de développement. Egalement, et pour garantir l'efficacité de ces démarches, l'Algérie a mis en place une approche globale qui repose sur la promotion du dialogue et de la communication positive, avec une contribution permanente à l'action multilatérale dédiée à la coopération entre les pays du sud, à l'instar du Groupe des 77 + Chine et le mouvement des pays non-alignés.

Cette approche a permis à l'Algérie de s'acquitter d'un rôle « actif » dans la promotion de l'intégration régionale et l'autonomisation mutuelle alors que ces valeurs « demeureront les éléments fondamentaux de sa politique extérieure. » Dans cette perspective, l'Algérie appelle à l'élargissement du champ de la coopération entre les pays du Sud pour inclure, en plus des domaines de coopération existants, plusieurs thèmes qui constituent des défis mondiaux, tels que les questions essentielles liées au climat, à la migration, à l'énergie, à la sécurité alimentaire et hydrique, et à l'intelligence artificielle. L'Algérie considère que la coopération économique Sud-Sud, dans des domaines aussi variés que les finances, le commerce, l'investissement et la technologie, est à même de contribuer au traitement des déséquilibres et des disparités qui caractérisent l'ordre économique mondial. La présidence par l'Algérie du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, illustre son engagement ancré en faveur de la promotion de la bonne gouvernance et de la contribution aux efforts complémentaires au niveau du continent africain visant à instaurer la paix, la stabilité et la prospérité. A cet égard, je tiens à rappeler l'élargissement, en 2017, du mandat et des missions du Mécanisme africain, pour inclure le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi que du Programme de développement durable à l'horizon 2030, afin de réaliser les objectifs du développement et de la bonne gouvernance, marquant ainsi un tournant ayant permis au Mécanisme de traiter de manière plus globale les questions de gouvernance et de développement sur notre continent. »

Synthèse F. G.

80E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 45 À SÉTIF, GUELMA, KHERRATA ...

La nature fasciste de la France coloniale mise à nu

Il y a 80 ans, jour pour jour, alors que l'État Français fêtait la victoire des Alliés contre le nazisme et le fascisme, à travers toute la France, son système colonial de peuplement érigé en Algérie, depuis 1830, a donné ordre à son armée de massacrer, de brûler, de commettre des crimes contre l'humanité, à Sétif, Guelma et Kherrata durant des jours ainsi que d'autres villes, ou des milliers d'Algériens sortis manifester pacifiquement pour une Algérie libre et indépendante, pensant que l'Empire colonial français allait tenir sa promesse, de rendre la liberté au peuple algérien si « les indigènes » combattaient dans les rangs de l'armée française contre le fascisme à des milliers de kilomètres de l'Algérie. Combien de colonisés algériens ont traversé la Méditerranée et sont morts pour que la France se libère du fascisme qui l'a envahi, jusqu'au cœur de sa capitale, Paris, et les institutions françaises avec le régime de Vichy.

En ce jour, du 8 Mai 1945, si de l'autre côté de la Méditerranée, on célébrait avec un grand soulagement et dans une ambiance festive, en France la fin de la barbarie du fascisme hitlérien et de ses crimes nazis, en Russie, Italie et. de l'autre côté, du sud de l'Europe, des enfants, adolescents, femmes et hommes, vieux et jeunes de nombreuses villes de l'Algérie se faisaient tuer par milliers, par l'armée coloniale française, usant des mêmes méthodes et pratiques du fascisme hitlérien causant la mort de plus de 45.000 Algériennes et Algériens. Les manifestations pacifiques à Sétif, Guelma Kherrata et d'autres villes aspiraient à la liberté, l'indépendance soit la fin de la colonisation française en Algérie. La mort du jeune Saâl Bouzid assassiné par le tir ciblé d'un commissaire de police pour avoir arboré le drapeau algérien révèle à elle seule et amplement la nature fasciste d'un système qui s'est bâti depuis 1830, sur les crimes, assassinats, expropriations, déportations, exploita-



Ph : DR

tions, viols, tortures, enfumades, exécutions sommaires, des villages de colonisés décimés, soit des millions d'algériens morts depuis le début la nuit coloniale en Algérie. Sur les massacres du 8 mai 1945 l'historien Jean-Pierre Peyroulou affirme que « les opérations militaires dépassèrent la simple activité de répression ». Il y eut donc dans cette région, poursuit-il « une véritable guerre contre des civils qui dura jusqu'au 24 mai. ». D'autres historiens, Algériens, français, occidentaux, africains et arabes sont unanimes à dire que « la répression était aveugle, c'était un grand massacre. L'armée française et de nombreuses milices composées de colons ont fait des dizaines de milliers de victimes arrêtées, torturées et exécutées sommairement. » Si le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, et notamment en France, cette date porte une toute autre signification en Algérie, elle marque la "Journée de la mémoire" en hommage aux victimes de la sanglante répression par la France coloniale de manifestants algériens réclamant leur droit à vivre libres par l'Indépendance de leur Algérie du joug colonial français. À Sétif, une marche pacifique organisée par des Algériens épris de liberté a été réprimée dans le sang, et la manifestation tourne au bain de sang quand le jeune Saâl Bouzid est assassiné par un tir ciblé du commissaire de police pour avoir arboré le drapeau algérien. Le mouvement de protestation s'étend, par la suite, à Kherrata et Guelma notamment où la répression sanglante des autorités coloniales françaises s'est également généralisée, atteignant de nombreuses régions et villes du pays durant tout le mois de mai. Des douars entiers ont été décimés, des villages incendiés et des familles brûlées vives.

PAUL MAX MORIN, SPÉCIALISTE DES ÉTUDES MÉMORIELLES : « CETTE MÉCANIQUE OÙ S'ALLIENT L'ÉTAT ET LES ULTRAS, LE PUBLIC ET LE PRIVÉ, LA

RÉPRESSION ÉTATIQUE ET LE LYNCHAGE EST TYPIQUEMENT COLONIALE »

Paul Max Morin, spécialiste des études mémorielles, (Université de Stirling, Royaume-Uni) sur cet épisode sanglant de l'histoire coloniale française en Algérie, a déclaré qu'« il est important de replacer le 8 mai 1945 en Algérie dans une histoire longue. Il y a dans la colonisation une habitude à la violence de masse pour d'abord conquérir le territoire, asseoir la domination et maintenir l'ordre et la violence fait partie du monde colonial.

Les massacres du 8 mai 1945 sont à inscrire dans cette histoire ». Poursuivant dans ses réponses dans un entretien que « la colonisation correspond à une forme de brutalisation de la société, de la manière de gérer les populations, de maintenir l'ordre, ce qui va évidemment affecter les colonisés (...), la métropole va déployer des méthodes de tueries ». Sur les jours de tueries et de massacres de milliers d'Algériennes et d'Algériens, Paul Max Morin dira que « les massacres ne se déroulent pas sur un jour. Ils débutent à Sétif, s'étendent à Guelma et à Kherrata, et ce, durant plusieurs semaines, du 8 mai au 26 juin 1945 » précise-t-il.

« L'armée et la police s'associent à des civils, des milices d'Européens qui étaient déjà en place dans la colonie dans une logique d'autodéfense contre « les masses d'indigènes » et cette mécanique où s'allient l'État et les Ultras, le public et le privé, la répression étatique et le lynchage sont typiquement coloniaux » affirme le spécialiste des études mémorielles Paul Max Morin. Nombreux, les historiens comme les journalistes, algériens, français, occidentaux, africains et arabes qui se sont penchés sur ces événements tragiques connaissant bien ce qui s'est passé durant cette période en Algérie sous colonisation française. Alors que le Monde des alliés célébrait la victoire contre le nazisme, le 8 mai 1945, en ce même jour l'ordre colonial français en Algérie « n'a

pas abandonné sa politique de violence de masses, de crimes horribles de milliers de colonisés, manifestant pacifiquement pour exiger la fin de la nuit coloniale française en Algérie ».

L'EMPIRE COLONIAL DE LA FRANCE EN ALGÉRIE A COMMIS DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ DEPUIS 1830, DONT LES MASSACRES DE CIVILS ALGÉRIENS EN MAI 45

Si aujourd'hui à travers le pays, la commémoration des massacres du 8 mai 1945 va être marquée, par des conférences, des dépôts de gerbes de fleurs, des recueils sur des tombes et des stèles dédiés aux martyrs de la liberté, des activités diverses populaires et officielles c'est d'abord pour rappeler que l'Indépendance a été arrachée au prix de sacrifices de millions d'Algériens depuis le début de la nuit coloniale française, en 1830 en Algérie, jusqu'au lever du soleil, le 5 juillet 1962, qu'a imposé la guerre de libération de Novembre 1954, déclenchée, près de 10 ans, après la barbarie de la France coloniale, dans le pays nord-africain, le 8 mai 45.

Aussi en ce jour se rappeler de cette date comme aussi tant d'autres c'est l'engagement de tout un peuple à continuer à marquer son présent pour construire son demain, partant des valeurs, principes, les idéaux de la liberté, l'égalité et la justice, pour lesquelles leurs aïeux ont mené leur combat libérateur, par entre autres des résistances populaires et manifestations pacifiques, telle celle du 8 mai 45 contre le joug colonial de peuplement de la France en Algérie.

De l'autre côté de la Méditerranée, en France, des citoyens, acteurs politiques, intellectuels, historiens et élus mènent un combat pour voir leur Etat arrivé à franchir le seuil de la reconnaissance des crimes commis par l'État français colonial dans ses ex-colonies dont l'Algérie. Et en ce jour du 8 mai, durant lequel ils vont célébrer la victoire des alliés contre le nazisme, nombreux vont aussi rappeler la

monstruosité des autorités coloniales françaises commise contre le peuple algérien, durant des jours en mai 45, au moment où la France fêtait la fin de l'occupation et des crimes nazis en France notamment. À titre d'exemple si aujourd'hui, à l'appel de huit organisations de tenir un rassemblement, à 16h, place Kléber à Strasbourg, pour commémorer les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata, pour les initiateurs, ce rendez-vous sera aussi pour demander à l'Etat français la reconnaissance des crimes coloniaux commis en Algérie, notamment en ce jour du 8 mai 45, à Sétif, Guelma, Kherrata, ect.. Les organisateurs ont rappelé dans leur appel à la manifestation de Strasbourg que ces crimes ont été commis contre des millions d'Algériens car la France officielle n'a pas respecté sa promesse, indiquant que « la France officielle avait promis d'accorder au peuple algérien son droit à l'autodétermination après son rôle héroïque dans la lutte contre l'occupation de l'Allemagne nazie ». Autre action menée la veille de la célébration du 8 mai 45 en France, elle a été au sein même de l'institution parlementaire. Les députés du Nouveau Front populaire ont déposé à l'Assemblée nationale française lundi dernier une « proposition de résolution relative à la reconnaissance et la condamnation du massacre des Algériens du 8 mai 1945 à Sétif, Kherrata, Guelma et leurs environs ».

Dans le projet de texte il est indiqué « de reconnaître solennellement et officiellement que ces actes constituent un crime d'État perpétré contre une population civile désarmée, en contradiction flagrante avec les principes qu'elle proclame défendre ». Les députés requièrent également « la prise en compte de ces événements dans les manuels scolaires, l'ouverture complète des archives sur la question et l'inscription en France d'une journée nationale de commémoration ». Une demande qui pour des sociologues et même des historiens français apportera des réponses notables aux débats franco-français, souvent houleux sur le passé colonial de la France, apaisera la société française des fantômes du passé qui la hantent et libèrera les questions de la mémoire collective des visées politiques dans lesquelles les nostalgiques « de l'Algérie française et de l'Empire colonial » emprisonne non seulement la société française mais aussi ses institutions, devenu l'espace de la défense, de la justification, des discours et de propositions de loi en faveur des « bienfaits » de la colonisation allant à contre sens des leçons données par la grande Histoire de l'humanité, notamment celles des luttes des peuples contre la colonisation

Karima Bennour

DES COMMUNES, DES ÉLUS ET DES CITOYENS EN FRANCE RENDENT HOMMAGE AUX MARTYRS ALGÉRIENS

Cérémonie de recueillement à Mitry Mory

À Mitry Mory, commune française située dans le département de Seine-et-Marne, en région Île-de-France, n'ayant pas été épargnée par la barbarie nazie, durant la seconde guerre mondiale, et connaissant très bien, par la force du passé vécu douloureusement, la nature des crimes contre l'humanité, ses citoyens, jeunes et moins jeunes et ses élus rendent hommage, aujourd'hui, aux victimes algériens des massacres du 8 mai 45 par l'État colonial Français, en Algérie, il y a 80 ans. Pendant la Seconde Guerre mondiale et la collaboration active du gouvernement français de Vichy, en 1941 et 1942, un grand nombre d'élus (es) au conseil municipal de Mitry-Mory, des communistes le plus souvent ainsi que de nombreux citoyens sont arrêtés, tués ou déportés notamment en Allemagne, en Pologne ou internés dans les camps d'internement de France.

Limitrophe du département de la Seine-Saint-Denis, la commune, Mitry Mory, son conseil municipal, composé de 33 élus (es) et en présence du Maire, Charlotte Blandiot-Faride et les citoyens, dont des jeunes, tiennent, aujourd'hui, une cérémonie de recueillement à la mémoire des victimes algériennes des massacres du 8 mai 45 commis par les autorités coloniales en Algérie. Cette cérémonie qui n'est pas à son premier rendez-vous, dans une commune où les noms de ses rues, avenues et places portent des noms de valeureux hommes et femmes ayant lutté et mener des combats, contre l'injustice, l'esclavagisme, le colonialisme, l'apartheid. Pour ne citer comme nom de rue que la grande militante américaine, Angela Davis, la sud-africaine Dulcie September, Aimé Césaire et d'autres noms de places, tels : Nelson Mandela, Pablo Neruda, Salvador Allende ou aussi des passages, tels au nom du réalisateur engagé, l'égyptien Youcef Chahine... Peut-être verrons nous un jour des noms de valeureux algériens (nes), comme celui de Hassiba Benboulaïd ou Frantz



Fanon, ou bien le nom du jeune, Saâd Bouzid, premier tombé martyr, lors des massacres de 8 mai 45, à Sétif, par la balle tirée par le commissaire de la police coloniale, le ciblant, car il arborait fièrement le drapeau algérien, lors de ces manifestations pacifiques.

Lors de son passage à notre rédaction, lors de son séjour en Algérie, Farid Djabali, Adjoint au Maire de Mitry-Mory, en charge de la nature et des questions écologiques, lui qui aime bien le souligner « est un militant écologique », nous a fait part de l'évènement qu'abrite aujourd'hui sa commune, Mitry-Mory, pour rendre hommage aux martyrs algériens de Sétif, Guelma, et Kherata, tombées en martyrs de la machine meurtrière coloniale française. « La transmission de l'histoire est importante et est aussi important pour que nul n'oublie ». Ne cachant pas ses inquiétudes de voire un certains discours haineux occuper l'espace

médiatico-politique en France, lequel, qui affirme-t-il « ne profite qu'à l'extrême droite », notamment par le recours à la politique politicienne « pour des visées électoralistes ». Insistant sur la profondeur des relations de solidarité et d'amitié entre les deux peuples, algérien et français, l'élu Farid Djabali, qui ne ratera pas la cérémonie de sa commune en hommage aux martyrs des massacres du Mai 45, par le système colonial français, nous a déclaré sa bonne volonté de « continuer et contribuer à construire des ponts de l'amitié et de la solidarité entre la France et l'Algérie ».

LES VOIX DE JEUNES POUR LIRE LES RÉCITS DE TÉMOINS DES MASSACRES COLONIAUX DE LA FRANCE EN ALGÉRIE

Mars dernier, la Maire, Charlotte Blandiot-Faride a, dans son communiqué sur le 19 mars, marquant date du cessez-le-feu, (19 mars 1962) déclaré qu'« en ce jour de commémoration, nous affirmons, ensemble, que la mémoire doit être un pont vers l'avenir et non un mur entre nous », soulignant que « le respect mutuel, la solidarité et la paix doivent guider nos actions et nos engagements. Nos destins sont liés » et c'est, ensemble, a-t-elle poursuivi « que nous devons bâtir un futur apaisé, loin de toute forme de stigmatisation ou d'instrumentalisation ». Aujourd'hui, lors de la cérémonie à Mitry Mory, en mémoire des martyrs des massacres de la France coloniale en mai 45, à Sétif, Guelma et Kherata et d'autres villes algériennes, des jeunes vont lire des textes de témoins ayant vécu et survécu, souvent par miracle, à ses massacres et même ceux commis aussi des années avant 1962. Des choix pertinents permettant non seulement la transmission de faits datant de 80 ans certes mais tou-

jours vivaces par leurs douleurs et surtout par l'impact de l'impunité des responsables de ces crimes coloniaux et qu'une certaine France voudrait souvent anesthésier, à ce jour, par des discours ou autres outils persistant à croire, à ce jour, « aux bienfaits de la colonisation » sur fond de la nostalgie de l'Empire colonial français en Algérie.

La voix de jeunes français de la commune Mitry Mory, lira lors de cette cérémonie, le témoignage du grand écrivain algérien Kateb Yacine, alors lycéen à Sétif, en ce jour du 8 mai 45, témoignage, faut-il le rappeler, a été cité, dans le monde diplomatique, juin 2001. À ce texte, suivra, celui d'un autre témoin de la barbarie coloniale française en Algérie, celui de Saci Benhamla, habitant près du four à chaux d'Héliopolis cité dans l'histoire coloniale et postcoloniale, avril 2004.

KATEB YACINE, ÉCRIVAIN ALGÉRIEN, ALORS LYCÉEN À SÉTIF :

« Je témoigne que la manifestation du 8 mai était pacifique. En organisant une manifestation qui se voulait pacifique, on a été pris par surprise. Les dirigeants n'avaient pas prévu de réactions. Cela s'est terminé par des dizaines de milliers de victimes. À Guelma, ma mère a perdu la mémoire... On voyait des cadavres partout, dans toutes les rues. La répression était aveugle ; c'était un grand massacre ».



SACI BENHAMLA, HABITANT PRÈS DU FOUR À CHAUX D'HELIOPOLIS :

« J'habitais à quelques centaines de mètres du four à chaux d'Héliopolis. Il y avait une odeur insupportable de chair brûlée et un va-et-vient incessant de camions venant décharger les cadavres, qui brûlaient ensuite en dégageant une fumée bleuâtre ».



Le message des présents à la cérémonie, aujourd'hui, à 17h, à Mitry Mory, Paris, France

« Aujourd'hui, nous sommes là pour nous souvenir. Le 8 mai 1945, alors que la guerre prenait fin en Europe, un autre drame avait lieu de l'autre côté de la Méditerranée. À Sétif, Guelma et Kherrata, des milliers d'Algériens ont été tués parce qu'ils avaient osé réclamer leurs droits et leur liberté.

Pour rendre hommage à ces victimes, nous avons décidé de lire des témoignages. Ce sont des voix qu'on n'entend pas souvent. Des voix qu'on ne peut pas oublier.

Nous avons choisi de lire ces témoignages parce qu'une journée de commémoration, ce n'est pas seulement une date. C'est un moment pour écouter, pour comprendre, pour ne pas oublier.

Et rien n'aide mieux à se souvenir que les paroles de ceux qui ont traversé cette histoire.

Se souvenir, c'est aussi regarder devant nous. C'est choisir de construire un avenir plus juste, où personne ne sera oublié, ni effacé. »

AUTRES TÉMOIGNAGES QUI VONT ÊTRE LUS CET APRÈS MIDI À MITRY MORY

TÉMOIGNAGE 3 : UNE PARTIE DU RAPPORT DU CAPITAINE BARRAT

Marcel Reggui, témoin des événements à Guelma

« Les cadavres des indigènes exécutés sont déterrés et les débris humains sont transportés par des camions. Le transport est effectué avec l'aide de la gendarmerie de Guelma. Pendant la nuit, les restes de 500 indigènes ont été amenés au lieu-dit "Fontaine-chaude" et brûlés dans un four à chaux avec des branches d'olivier par des prisonniers de guerre italiens. »

TÉMOIGNAGE 4 CITÉ SUR – MASSACRES DE SÉTIF, GUELMA ET KHERRATA

Houari Boumediène, futur président algérien, âgé de 13 ans en 1945

« Ce jour-là, j'ai vieilli prématurément. L'adolescent que j'étais est devenu un homme. Ce jour-là, le monde a basculé. Même les ancêtres ont bougé sous terre. Et les enfants ont compris qu'il faudrait se battre les armes à la main pour devenir des hommes libres. Personne ne peut oublier ce jour-là ».

KHAN YOUNÈS À GHAZA

La résistance prend au piège une unité israélienne

La résistance palestinienne a revendiqué une attaque contre une unité israélienne dans la zone de Khan Younès, au sud de la bande de Gaza.

Selon les informations communiquées par les groupes de la résistance, l'opération a consisté en la détonation d'un champ de mines préalablement préparé, causant des pertes humaines et des blessés parmi les soldats israéliens.



PH: DR

L'incident s'est produit à l'est de la ville de Khan Younès, précisément dans la zone de la rue Al-Awda, à l'est du quartier de Al-Farahin. Après l'explosion du champ de mines, les combattants palestiniens ont bombardé la zone avec des obus de mortier, entraînant la destruction d'un véhicule blindé israélien et la descente d'hélicoptères israéliens pour l'évacuation des blessés. Cet affrontement s'inscrit dans une série d'attaques menées par la résistance ces derniers jours. Il y a deux jours, un autre raid a permis de cibler une unité d'ingénierie israélienne, occasionnant des victimes parmi les soldats israéliens, notamment après un combat à bout portant. L'intensification des opérations militaires a conduit les groupes de la résistance pales-

tinienne à attaquer également des véhicules blindés et une pelle mécanique israélienne avec des missiles "Yassine 105", à proximité de la clôture frontalière. L'armée israélienne a perpétré mardi soir une nouvelle attaque meurtrière contre une école de réfugiés à Gaza, visant un établissement scolaire abritant des civils déplacés dans le camp de réfugiés de Al-Bureij, au centre de Gaza. L'attaque a fait 20 martyrs et de nombreux blessés, dont des enfants. Cette escalade intervient après qu'une première attaque similaire a eu lieu quelques jours auparavant dans la même région, tuant des dizaines de personnes, principalement des femmes et des enfants. La violence des frappes israéliennes n'a cessé d'intensifier, avec des raids aériens sur des écoles et des maisons dans plusieurs régions du secteur de Gaza. Depuis le

début de l'offensive israélienne en octobre 2023, plus de 52 000 Palestiniens ont été tués, dont une majorité d'enfants et de femmes, tandis que plus de 118 000 ont été blessés. Le gouvernement palestinien a qualifié la situation de Gaza de "zone de famine", soulignant que le blocus imposé par Israël depuis mars 2023 a aggravé une crise humanitaire déjà dramatique. Le Premier ministre palestinien, Mohammad Mustafa, a demandé à la communauté internationale de reconnaître cette famine et d'agir conformément au droit international humanitaire. La situation est critique, alors que l'accès humanitaire reste fortement limité. Le plan israélo-américain pour la distribution d'aide via des "zones humanitaires" contrôlées par Israël a été largement rejeté par les autorités palestiniennes, qui y voient une tentative d'assujet-

tir l'aide à des considérations politiques et de contourner les institutions humanitaires internationales. Depuis près de 20 mois, les Palestiniens de Gaza subissent une guerre d'usure imposée par Israël, qui persiste dans ses frappes aériennes et son blocus strict. En plus des frappes militaires, la population de Gaza est confrontée à une pénurie aiguë de nourriture, de médicaments et de carburant. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rapporté une augmentation tragique des morts par famine et malnutrition, touchant principalement les enfants. Le gouvernement palestinien continue de plaider pour un soutien international immédiat afin de mettre fin à cette crise humanitaire, tandis que les nations du monde sont appelées à respecter les résolutions de l'ONU et à empêcher l'utilisation de la famine comme arme de guerre. Le rejet par la communauté internationale des actions israéliennes a renforcé l'appel des autorités palestiniennes pour une intervention urgente afin de protéger la vie des civils et mettre fin à l'impasse. Les accusations de génocide continuent de peser sur Israël, dont les actions depuis octobre 2023 ont laissé une marque indélébile sur la population de Gaza, avec des milliers de victimes innocentes. La situation à Gaza reste tragique, marquée par un désastre humanitaire en constante aggravation, qui semble loin d'une résolution pacifique malgré les appels internationaux.

M. Seghilani

ATTAQUE ISRAËLIENNE CONTRE UN CAMP DE RÉFUGIÉS À GHAZA

Au moins 10 Palestiniens tués et 50 blessés

La résistance palestinienne a fermement condamné l'attaque israélienne contre une école de réfugiés dans le camp de réfugiés de Al-Bureij, au centre de Gaza. Dans un communiqué, elle a dénoncé ce qu'elle a qualifié de "massacre atroce", soulignant que l'armée israélienne a ciblé une école abritant des civils déplacés, avec pour conséquence la mort de nombreux enfants et femmes. Selon la résistance palestinienne, "l'attaque délibérée de zones de refuge et de civils dans des conditions aussi dramatiques démontre l'insistance d'Israël à commettre des massacres collectifs". Selon des sources locales, au moins 10 Palestiniens ont été tués et 50 blessés dans cette nouvelle attaque contre l'école Abu Hmeida à Al-Bureij. Les blessés ont été transportés à l'hôpital Al-Nusirat. L'attaque fait suite à un bombardement similaire quelques heures plus tôt, qui avait déjà fait 22 morts et 52 blessés. Ce bombardement a eu lieu après que les infrastructures médicales de Gaza ont été ciblées et détruites, rendant difficile l'accès aux soins pour les blessés. Dans les dernières 24 heures, le ministère de la Santé de Gaza a rapporté l'arrivée de 48 nouveaux martyrs et de 142 blessés dans les hôpitaux. Le bilan total des attaques israéliennes depuis le 7 octobre 2023 s'élève désormais à plus de 52 000 martyrs et 118 000 blessés, dont une grande majorité de femmes et d'enfants. En outre, des dizaines de corps restent coincés sous les décombres, alors que les équipes de secours ne peuvent pas accéder aux

zones sinistrées à cause des bombardements incessants. Un appel urgent a été lancé par 108 réseaux de droits humains arabes au Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre fin à l'extermination en cours et lever le siège sur Gaza. Les signataires demandent au Conseil de sécurité d'agir immédiatement pour stopper ce qu'ils appellent "un génocide en cours" et de fournir une aide humanitaire indispensable à la population de Gaza, dont la situation devient de plus en plus critique chaque jour. Ces organisations exigent également la levée du blocus israélien sur la bande de Gaza, qui empêche l'acheminement de l'aide alimentaire, médicale et de carburant, et contribue à une crise sanitaire et humanitaire sans précédent. Elles insistent sur l'urgence de permettre l'acheminement de produits essentiels comme de l'eau potable, des médicaments et du carburant pour maintenir les services de santé et d'assainissement en fonctionnement. L'absence de ces fournitures de base a conduit à une catastrophe humanitaire, avec un taux de malnutrition extrême, notamment chez les enfants. Les conditions de vie à Gaza se sont dramatiquement détériorées. Selon les Nations Unies et diverses organisations humanitaires, 91% de la population vit en situation de crise alimentaire, et 92% des enfants de moins de deux ans, ainsi que des mères allaitantes, souffrent d'une malnutrition grave. La situation est particulièrement critique parmi les enfants de moins de cinq ans, dont près de 10 000 souffrent de malnutrition aiguë, un chiffre

qui continue d'augmenter. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a tiré la sonnette d'alarme en annonçant une augmentation alarmante des cas de malnutrition aiguë, notamment parmi les enfants. L'OMS a souligné que les enfants qui atteignent un stade critique de malnutrition sans traitement risquent de mourir, malgré l'existence de quelques centres de traitement. Malheureusement, de nombreux enfants ne reçoivent pas les soins nécessaires en raison de l'isolement géographique des centres et des déplacements constants dus aux bombardements. L'OMS a également exprimé des inquiétudes concernant la propagation du choléra et de maladies liées à l'eau, aggravées par l'effondrement des infrastructures d'assainissement et de distribution d'eau dans la région. Les conditions de vie de la population de Gaza continuent de se détériorer, avec de graves risques pour la santé publique dans les mois à venir. Alors que les attaques israéliennes continuent de frapper sans relâche, les appels à l'action se multiplient à l'échelle internationale. Le Conseil de sécurité de l'ONU et les institutions mondiales sont pressés d'agir pour mettre fin aux souffrances des Palestiniens de Gaza, en assurant une aide humanitaire immédiate et en imposant des mesures pour mettre fin au siège israélien. Le temps presse, et chaque jour qui passe signifie davantage de souffrances pour la population déjà extrêmement vulnérable de Gaza.

M. S.

LE YÉMEN CATÉGORIQUE : « L'accord avec les USA n'inclut pas Israël »

Le Yémen a catégoriquement rejeté l'idée que l'accord en cours avec les États-Unis, concernant l'arrêt des attaques contre les navires américains en mer Rouge, inclue Israël. Cette précision intervient au lendemain de l'annonce du président américain Donald Trump, qui a déclaré que Washington suspendait ses frappes aériennes sur le Yémen en échange d'un "engagement" des Yéménites à cesser les attaques en mer. Selon une dépêche de l'agence Reuters, un porte-parole officiel yéménite a affirmé que « l'accord ne comprend en aucun cas Israël » et que l'arrêt des attaques navales ne signifie pas une fin des opérations contre les intérêts israéliens. Ce message clair signifie que les navires liés à Israël pourraient toujours être ciblés par les forces armées yéménites. Lors d'une conférence de presse tenue mardi à la Maison Blanche, Trump a présenté cette suspension des frappes comme un signe positif, affirmant « croire à la parole des Yéménites ». Il a ajouté qu'un « grand et très positif » communiqué serait publié avant son départ en tournée au Moyen-Orient, qui le mènera en Arabie saoudite, aux Émirats et au Qatar. Toutefois, aucun document officiel n'a été signé, et les contours de cet engagement verbal restent flous. Le président américain a également évoqué l'implication du Sultanat d'Oman dans la médiation qui aurait mené à ce cessez-le-feu provisoire. Le président du Conseil politique suprême du Yémen, Mahdi al-Mashat, a vivement réagi à cette annonce, en renouvelant l'engagement de Sanaa envers la cause palestinienne. Dans une déclaration musclée, il a promis un « coup de tonnerre » contre Israël, en représailles à ses récentes frappes sur la capitale yéménite, qui ont visé notamment l'aéroport et des infrastructures civiles. « Restez dans vos abris ou quittez la région, votre gouvernement ne pourra plus vous protéger », a averti al-Mashat, affirmant que le soutien du Yémen à Gaza est non négociable, « quel qu'en soit le prix ». Cette posture renforce le lien stratégique entre les fronts yéménite et palestinien dans le contexte régional actuel. L'annonce de Trump a provoqué une onde de choc en Israël. Plusieurs chaînes de télévision israéliennes, dont la Channel 14 et Channel 12, ont rapporté un profond malaise dans les cercles politiques et militaires, surpris par ce qu'ils considéraient comme une rupture unilatérale de solidarité. Le commentateur Amit Segal a estimé que ce message pourrait être interprété comme une « autorisation implicite de frapper Israël sans réaction américaine ». D'autres analystes, comme Tsvi Yehezkeili, y voient un tournant stratégique qui laisse Israël isolée face à une menace yéménite persistante. Si le Département d'État américain a tenu à préciser que l'accord se limitait aux attaques contre les navires en mer Rouge, plusieurs voix s'élèvent pour demander des clarifications, notamment sur l'éventuelle inclusion – ou non – d'Israël dans cette entente. Pour les médias israéliens, cet épisode représente un camouflet pour le Premier ministre Netanyahu, fragilisé par cette divergence avec Washington. Du côté yéménite, le message est clair : tant que l'agression contre Gaza perdure, les opérations de solidarité militaire continueront. Mohammed Ali al-Houthi, membre du Conseil politique suprême, a confirmé que les actions contre les navires américains étaient une réponse directe à « l'agression destinée à couper le soutien du Yémen à Gaza ». La diplomatie omanaise, qui a joué un rôle clé dans la médiation, a salué une percée positive, soulignant que ce cessez-le-feu maritime est une étape importante vers la désescalade. Mascate espère qu'il contribuera à un dialogue plus large sur la sécurité régionale, y compris sur le dossier nucléaire iranien. Si l'annonce de Washington peut être vue comme une ouverture vers la désescalade en mer Rouge, elle révèle aussi les lignes de fracture grandissantes dans les alliances régionales. En se désengageant partiellement du front yéménite, les États-Unis risquent de laisser Israël seul face à un acteur qui ne dissocie pas les fronts palestinien et arabe dans son combat. La trêve américaine pourrait bien marquer le début d'une recomposition stratégique plus large au Moyen-Orient.

M. S.

108 MILLIONS DE DOLLARS DE DÉGÂTS

La résistance libanaise inflige des pertes agricoles à l'entité sioniste

Une étude menée par l'organisation sioniste "ReGrow Israel" révèle que les pertes subies par les colonies israéliennes du nord de la Palestine occupée ont dépassé les 108 millions de dollars en raison des attaques de la résistance libanaise depuis octobre 2023.

Selon l'étude, la guerre avec la résistance libanaise au Liban a provoqué des destructions sans précédent dans les terres agricoles du nord de la Palestine occupée, estimées à plus de 108 millions de dollars. Les attaques à la roquette, qui ont commencé le 8 octobre 2023, ont dévasté des infrastructures essentielles en Israël, provoqué d'énormes incendies et forcé de nombreux habitants à



fuir leurs fermes. L'étude souligne que cet impact a eu des répercussions profondes sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance locaux et la stabilité du marché. La directrice exécutive de "ReGrow Israel", Danièle Abraham, a précisé que les pertes au front nord, avec le Liban, sont bien plus graves et complexes que celles enregistrées au front de Gaza. Elle a ajouté que cette destruction ne résulte pas seulement des attaques directes et des cyberattaques, mais aussi de la longue durée d'exposition à la guerre et aux déplacements forcés. L'étude mentionne que les colonies israéliennes du nord de la

Palestine occupée ont subi 9 000 frappes directes, y compris des attaques à la roquette, des obus et des drones, en plus de plus de 10 cyberattaques. Ces attaques ont causé l'incendie de près de 100 000 acres de terres agricoles. Danièle Abraham a souligné que l'ampleur de ces destructions, combinée à la présence prolongée de l'armée israélienne et à la rupture des chaînes d'approvisionnement locales, a considérablement compliqué la situation dans les colonies du nord. Elle a également noté que la majorité des communautés locales dans la zone de 0 à 6 miles étaient agricoles, représentant 38 kibboutz et 42

moshavim, soit 76 % des 107 communautés situées à la frontière avec le Liban. Ces communautés produisent environ 10 % des produits agricoles en Israël. L'étude évalue les pertes à environ 75 millions de dollars pour la replantation des vergers détruits, plus de 3 millions de dollars pour la replantation des vignes endommagées, environ 7 millions de dollars pour les dommages aux infrastructures et aux pâturages du bétail, et plus de 23,5 millions de dollars pour les dégâts subis par les poulaillers dans le secteur de la volaille. En six mois de frappes de la résistance libanaise, la perte de près de 35 000 tonnes de fruits et légumes frais a été estimée, représentant environ 25 % des pertes alimentaires nationales, selon l'étude. Cela a entraîné une hausse des prix, les légumes ayant augmenté de 18 % et les fruits de 12 % au début de l'année 2024 par rapport à l'année précédente. De plus, plus de 60 % des agriculteurs du nord, qui ont été interrogés dans l'étude, ont déclaré que leurs exploitations avaient été touchées, et un quart d'entre eux ont cessé complètement leurs activités.

M. Seghilani

LES CIVILS FONT FACE À UNE RÉPRESSION SANS PRÉCÉDENT

Jénine et Tulkarem sous le joug sioniste

Depuis plus de 100 jours, l'armée israélienne mène une offensive brutale contre la ville de Jénine et son camp de réfugiés, poursuivant les destructions et les démolitions dans le but de redessiner la carte de ce territoire. En dépit des tentatives d'isolement de la ville, les résidents résistent. Hier matin, des soldats sionistes ont retenu une femme âgée pendant plusieurs heures à l'entrée de l'hôpital gouvernemental de Jénine, tandis que des explosions étaient entendues à l'intérieur du camp. Ces derniers mois, de nombreuses incursions ont eu lieu dans les villages voisins, avec des forces israéliennes occupant en permanence diverses zones de la ville, rendant la situation extrêmement difficile pour les civils. L'armée continue également de bloquer l'accès au camp de réfugiés de Jénine, un siège qui s'accompagne d'importantes destructions. Environ 600 maisons ont été complètement détruites, tandis que de nombreuses autres ont été partiellement endommagées, rendant plusieurs quartiers de la ville inaccessibles ou inhabitables. En conséquence, plus de 22 000 personnes ont dû fuir leurs foyers. Cette violence a également un impact sur l'économie de la région, avec des pertes commerciales importantes estimées à plus de 300 millions de dollars. Les commerces ont été contraints de fermer, et les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la ville ont considérablement diminué. Par ailleurs, les autorités israéliennes poursuivent leurs projets de colonisation dans la région, avec la construction de nouveaux blocs de colonies dans les gouvernorats de Qalqilya et Bethléem. Ce projet comprend la construction d'un nouveau quartier à l'est de Qalqilya, ainsi que l'extension des colonies autour de la ville. Selon le responsable de l'Autorité palestinienne pour la résistance au mur et à la colonisa-

tion, Moyad Shaban, la mise en œuvre de ces projets vise à renforcer le bloc colonial israélien, fragmentant davantage le territoire palestinien. Dans le même temps, le processus de colonisation se poursuit avec des projets de construction qui comprennent 1352 nouvelles unités coloniales, projetées pour être intégrées dans des zones stratégiques, dans le but de séparer encore plus les villages palestiniens et de détruire leur cohésion géographique. L'agression israélienne sur la ville de Tulkarem et ses camps, notamment le camp de Nur Shams, continue sans relâche. Depuis plus de trois mois, des démolitions de maisons, des expropriations et des déplacements forcés ont marqué le quotidien des habitants. Dernièrement, sept familles du camp de Nur Shams ont vu leurs maisons menacées de destruction. Le déploiement militaire dans la ville a intensifié les souffrances, avec des opérations de démolition qui ont déjà affecté plus de 400 maisons. Selon des témoins, les forces israéliennes ont également commencé à convertir certaines habitations en bases militaires

après avoir forcé leurs occupants à quitter les lieux. L'agression israélienne à Tulkarem a fait 13 martyrs, dont un enfant et deux femmes, l'une d'entre elles étant enceinte de huit mois. La violence a également entraîné plus de 25 000 déplacés et causé d'importants dégâts matériels, notamment sur les infrastructures, les commerces et les véhicules. Les agressions israéliennes contre les villes palestiniennes de Jénine et Tulkarem, associées à la colonisation croissante en Cisjordanie, révèlent l'ampleur de la répression subie par les Palestiniens. Les destructions systématiques, les déplacements forcés et la privation de droits essentiels marquent un tournant inquiétant dans la vie de milliers de familles palestiniennes, qui se retrouvent prises au piège d'une politique d'occupation et de colonisation de plus en plus agressive. Les appels à la solidarité internationale et à l'intervention des organisations de défense des droits humains n'ont jamais été aussi pressants pour mettre fin à cette situation dramatique.

M. S.

DÉTENTION ABUSIVE D'ATTA ABU RMEILA

Jénine se mobilise pour libérer le cadre de Fatah

La ville de Jénine, déjà marquée par des mois de violences, a vu, hier, la mobilisation des forces locales pour soutenir les prisonniers malades détenus dans les geôles israéliennes. La rencontre a été organisée par le mouvement et la jeunesse de Fatah, en solidarité avec le secrétaire à Jénine, Atta Abu Rmeïla, actuellement détenu dans des conditions cruelles, en raison de la détérioration de son état de santé. Abu Rmeïla, arrêté en novembre 2023 avec son fils, a été victime de mauvais traitements et de violences physiques lors de son arrestation, et aujourd'hui, il continue de souffrir de graves problèmes de santé. Les participants à la manifestation ont exigé que les organisations humanitaires et les institutions de défense des droits de l'Homme interviennent pour mettre un terme à la souffrance des prisonniers palestiniens et améliorer leurs conditions sanitaires.

M. S.

DISTRIBUTION DE L'AIDE HUMANITAIRE

Les tribus palestiniennes rejettent le plan israélo-américain

Les tribus palestiniennes de la bande de Gaza ont exprimé hier, un refus catégorique du plan israélien visant à contrôler et redistribuer l'aide humanitaire selon une mécanique perçue comme servant les intérêts de l'occupation. Dans un communiqué unanime, ils ont dénoncé une « manœuvre perverse » et réaffirmé leur engagement ferme à ne pas collaborer avec cette initiative. « Nous rejetons totalement les plans de l'ennemi visant à s'emparer de l'aide humanitaire et à la distribuer selon une logique qui sert ses objectifs d'occupation », ont déclaré les représentants tribaux. « Nous réitérons notre décision commune, prise au sein de l'assemblée des tribus et clans, de ne coopérer d'aucune manière avec ce plan dangereux ». Dans leur déclaration, les tribus ont mis en garde contre « l'utilisation délibérée de la famine comme arme de guerre », accusant Israël de chercher à soumettre les Palestiniens par la faim et à les pousser à l'exode forcé. Cette stratégie, ont-elles souligné, constitue une « violation flagrante de toutes les lois, normes et conventions internationales et humanitaires ». Selon le site d'information israélien Walla, le cabinet de sécurité israélien (le "kabinett") a approuvé dimanche soir une nouvelle feuille de route conjointe avec les États-Unis pour réintroduire l'aide humanitaire dans Gaza. Ce plan prévoit de canaliser les livraisons via un fonds international et des entreprises privées, sous supervision israélienne. Un haut responsable israélien, resté anonyme, a précisé que l'aide serait distribuée en fonction de la « situation sur le terrain » dans des « zones humanitaires » créées par Israël dans le sud de Gaza. Cette approche a suscité un rejet massif de la part des institutions palestiniennes et de plusieurs ONG, qui la jugent contraire aux principes fondamentaux de l'action humanitaire. Face à cette situation, les tribus ont appelé la communauté internationale à faire pression sur Israël pour « mettre fin à son agression et à cette guerre injuste contre le peuple palestinien ». Elles ont salué la « position professionnelle et courageuse » de nombreuses institutions internationales et organisations humanitaires, qui ont refusé de coopérer avec cette nouvelle stratégie israélienne. « Nous appelons ces organisations à ne pas céder face aux pressions, quelles qu'elles soient », ont-elles insisté. Elles ont également exigé « la levée immédiate du blocus sur Gaza, l'ouverture des points de passage, et l'instauration d'un mécanisme équitable pour la distribution de l'aide, garantissant la dignité des Palestiniens et un accès effectif pour tous les nécessiteux, sans ingérence de l'occupant ni instrumentalisation de l'aide à des fins militaires ». Dans un communiqué publié dimanche soir, l'équipe humanitaire internationale en territoire palestinien occupé – coordonnée par les Nations Unies – a exprimé de vives inquiétudes concernant ce plan. Elle a dénoncé la volonté d'Israël de démanteler le système actuel d'aide géré par l'ONU et ses partenaires, pour le remplacer par un dispositif contrôlé par l'armée israélienne. « Ce projet implique que d'importantes zones de Gaza, y compris celles abritant les personnes les plus vulnérables, resteraient sans approvisionnement », a alerté l'équipe. Elle a souligné que cette politique « viole les principes humanitaires internationaux » et « contraint les civils à se déplacer vers des zones militaires pour obtenir de la nourriture, mettant leurs vies en danger et aggravant le déplacement forcé ». Selon cette même source, le plan vise clairement à « renforcer le contrôle sur les biens de première nécessité comme levier de pression, dans le cadre d'une stratégie militaire ». Des responsables de haut niveau des Nations unies, dont le Secrétaire général António Guterres, le coordinateur des secours d'urgence Tom Fletcher, et l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), ont réaffirmé que leurs institutions ne participeraient à aucune opération qui ne respecterait pas les principes humanitaires universels : humanité, neutralité, impartialité et indépendance. Le message est clair : toute tentative de politisation ou de militarisation de l'aide humanitaire est inacceptable.

M. S.

ORAN. GLISSEMENT DE TERRAIN

Relogement de 243 familles sinistrées

Un total de 243 familles touchées par le glissement de terrain survenu au quartier Es-Sanaoubar (Oran) ont été relogées dans de nouveaux logements situés dans les communes de Misserghine et Oued Tlalat, dans le cadre de la deuxième phase de l'opération de prise en charge des sinistrés, a-t-on appris, mardi, auprès des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).



Ph: DR

Les services de la wilaya, en coordination avec la daïra et la commune d'Oran, la direction du logement et l'OPGI, et sur instruction du wali d'Oran, Samir Chibani, ont lancé lundi soir l'opération de relogement de 129 familles au niveau du site des 2.000 logements publics locatifs à Oued Tlalat, et de 114 familles au niveau de la cité 900 logements publics locatifs à Misserghine. Une fois l'opération de relogement achevée, les habitations endommagées

et menaçant de s'effondrer ont été démolies, selon la même source, qui a précisé que "tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour cette opération". Pour rappel, le jour même de l'accident, survenu fin avril dernier, 183 familles avaient déjà été relogées dans des logements neufs, en exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, ordonnant une prise en charge immédiate des citoyens touchés par ce sinistre. Le chef de la daïra d'Oran par intérim, M. Mohamed Meziane, avait déclaré auparavant à la presse que toutes les familles sinistrées vivant dans une zone à risque autour du lieu du glissement de terrain au quartier Es-Sanaoubar seraient prises en charge, conformément au rapport d'expertise de l'Organisme de contrôle technique de construction (CTC), en précisant que "les familles non encore relogées seront prises en charge selon la loi, dès la fin des vérifications dans le fichier national du logement". Le glissement de terrain, survenu à l'endroit appelé "Terrain Chabat", au niveau du quartier Es-Sanaoubar, dans la commune

d'Oran, avait causé la mort de quatre personnes et blessé treize autres. Suite à ce drame, une délégation ministérielle s'était rendue à Oran sur ordre du Président de la République, pour s'enquérir de l'état des blessés et proposer des solutions aux sinistrés.

Cette délégation était composée du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, accompagnés du directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui, et du directeur général de la Protection civile, Boualem Boughelaf.

EMPLOI

Plus de 28 100 postes créés en 2024

Les services de l'emploi de la wilaya d'Oran ont enregistré la création de plus de 28 100 postes d'emploi, au cours de l'année écoulée (2024), a indiqué, mardi, le wali, Samir Chibani. Dans son intervention, lors de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Chibani a précisé que 28.140 postes ont été créés, en 2024, grâce au lancement de nombreux projets. Un total de 34 505 offres d'emploi a été recensé, réparti entre les secteurs public et privé, couvrant les domaines des travaux publics, des services, de l'industrie et de l'agriculture, a précisé le premier responsable de l'exécutif local. Il a également fait savoir que tous les bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et sociale parmi les diplômés ont été intégrés à titre de permanents dans les secteurs administratif et économique, avec un nombre dépassant les 84 000 bénéficiaires. Lors de la présentation du bilan annuel 2024, le wali a également évoqué plusieurs réalisations et projets stratégiques et de développement, citant, notamment, la mise en service de la rocade du port, la réalisation d'une usine de dessalement de l'eau de mer à Cap-Blanc, dans la commune de Ain El-Kerma, ainsi que le lancement des travaux du nouveau tronçon ferroviaire Hassi Mefsoukh-Mostaganem sur 55 km, en plus de nombreuses opérations d'aménagement urbain ayant contribué à améliorer l'image de la ville. Il a également fait part de plusieurs projets réalisés au cours de la même période dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, des équipements publics, ainsi que du logement, avec la distribution de 6.834 unités toutes formules confondues. De son côté, la Commission du développement local, des équipements, de l'investissement et de l'emploi de l'APW a formulé plusieurs recommandations, notamment le renforcement des pépinières d'entreprises, des incubateurs et des centres de développement entrepreneurial, et l'orientation des jeunes vers la création de micro-entreprises via les dispositifs de soutien à l'emploi. Elle a également souligné l'importance de soutenir les grands projets générateurs d'emplois et de développer la sous-traitance. La Commission de la communication et des technologies de l'information et de la communication a, quant à elle, recommandé de poursuivre les efforts de modernisation du secteur à travers le développement des infrastructures existantes et l'investissement dans la formation continue.

EL BAYADH PROTECTION

CIVILE

Simulation virtuelle pour faire face aux incendies de forêts et de récoltes agricoles

Un exercice de simulation virtuelle reproduisant des incendies de forêts et de cultures agricoles a été réalisé, mardi dans la wilaya d'El Bayadh, à l'initiative de la direction de la Protection civile, en coordination avec plusieurs secteurs et services concernés, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de secours de la wilaya dans ce domaine. Le wali, Nourredine Belaribi, a assisté à cet exercice en compagnie du directeur local de la protection civile, le commandant Mohamed Benaouda, ainsi que des autorités civiles et militaires locales. La simulation s'est déroulée dans la zone de "Draâ Lahmar" et a connu la participation de divers secteurs impliqués dans le plan de secours 2025, notamment la protection civile, les forêts, l'agriculture, les ressources en eau, les travaux publics, l'urbanisme, l'architecture, la construction, la santé, le logement, ainsi que les services de sûreté, la Gendarmerie nationale, la commune et des représentants de la société civile. Selon la Protection civile, cet exercice s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par la Direction générale de la Protection civile pour faire face aux risques et catastrophes, en testant l'élaboration et la gestion des plans de secours. L'objectif est d'évaluer la disponibilité des moyens dédiés au plan de secours de la wilaya, de renforcer la coordination et l'harmonisation entre les différents intervenants, de s'entraîner à gérer ce type de situation et d'acquérir de l'expérience, tout en mettant en pratique sur le terrain les éléments théoriques contenus dans le plan, et en clarifiant les missions de chacun dans de telles circonstances. A noter que dans le cadre des efforts continus pour faire face aux incendies de forêts et de récoltes, ainsi qu'aux risques associés à la saison estivale, une campagne de sensibilisation à la prévention des incendies a été lancée, la semaine dernière. Organisée par la direction locale de la protection civile, elle se poursuivra jusqu'à la fin de la saison estivale sous le slogan "Un été en sécurité une vigilance permanente", en collaboration avec divers partenaires.

CONSTANTINE. SENSIBILISATION SUR LES ACCIDENTS IMPLIQUANT LE TRAMWAY

Thème d'une journée d'étude

La sensibilisation sur les accidents de circulation liés au tramway a constitué le thème d'une Journée d'étude organisée mardi à Constantine à l'initiative de l'Unité opérationnelle de wilaya de la Société d'exploitation des tramways SETRAM.

L'adoption d'approches basées, notamment sur la sensibilisation, l'information et la formation en vue de réduire le taux d'accidentalité sur les différentes lignes de ce moyen de transport moderne, ont été recommandées par les participants à cet événement auquel ont pris part, entre autres les services de sécurité, des spécialistes de l'université, des étudiants et des représentants de la société civile en plus de cadres

centraux et locaux du secteur des Transports.

Durant les 10 dernières années d'exploitation de ses tramways, la Société d'exploitation des tramways SETRAM a enregistré des résultats conformes aux standards internationaux en la matière, cependant, a indiqué M. Taher Hamache, directeur d'exploitation à la direction générale de la SETRAM, des efforts doivent être faits pour améliorer les résultats et réduire au maximum le nombre des accidents signalés.

Faisant état de 136 accidents corporels et 569 accidents matériels signalés sur les tracés des 7 tramways d'Algérie durant la période allant de 2022 à 2025, le même responsable a indiqué que la SETRAM œuvre à travers des actions pré-

ventives (sensibilisation, information, formation, contrôles internes d'exploitation et contrôle inopiné des vitesses, entre autres) à éviter ces événements redoutés. Selon les informations communiquées par M. Hamache, les tramways d'Oran et de Sidi Bel Abbès figurent dans le top des tramways enregistrant le plus grand nombre d'accidents, ajoutant que le plus clair des accidents (72% des accidents) signalés de 2022 à 2024 se sont produits au niveau des carrefours.

Le tramway de Constantine en service depuis 2013 et qui couvre 18,4 km exploitable de la ville de Constantine jusqu'à la circonscription administrative Ali Mendjeli avec 21 stations et 14 carre-

fours a enregistré en 2024, une augmentation d'environ 50% en matière d'accidents par rapport à 2023, a indiqué le directeur de la SETRAM Constantine Dr. Youcef Bellatrache.

Le même responsable, qui a mis l'accent sur l'importance du respect des signalisations, a indiqué que le plus grand nombre des accidents a été signalé dans des carrefours de la circonscriptions administrative Ali Mendjeli (El Istiklal, Ali Mendjeli et Annasr) avec 34 accidents déplorés dans ces carrefours en 3 ans, soit depuis la mise en service de l'extension du tramway vers cette nouvelle ville à ce jour, contre 24 accidents signalés en 11 ans sur le premier tracé qui prenait fin à la cité Zouaghi Slimane.

TIZI OUZOU. ELEVAGE ET PRODUCTIONS LAITIÈRES

Une dynamique entrepreneuriale prometteuse

L'activité d'élevage et le secteur des productions laitières à Tizi-Ouzou témoignent d'un dynamisme entrepreneurial prometteur pour l'économie locale et nationale.

La volonté affirmée des investisseurs de développer et de moderniser leurs exploitations insufflé une nouvelle énergie à cette filière essentielle, comme le démontrent les données communiquées par les responsables du secteur. L'élevage, traditionnellement ancré dans la wilaya, n'a cessé de progresser au fil des années, connaissant un essor et une modernisation constants. Et malgré les défis posés par le relief montagneux de la région, qui contraint certains éleveurs à l'élevage hors sol, le secteur continue de se développer. Ce dynamisme se manifeste également dans l'activité de transformation du lait, qui a connu une ascension remarquable ces dernières années. Du traditionnel fromage "Aguglu", également appelé "Ighunam", à base de lait de vache ou de chèvre et obtenu par emprésurage avec de la sève de figuier, à une large gamme de fromages fondus, à pâte molle, dure, pressée et autres, la wilaya a réalisé un bond qualitatif significatif dans le domaine des productions laitières. Malgré un relief parfois difficile, la filière laitière (production et transformation) connaît une évolution positive, soutenue par les politiques publiques de développement (subventions, formation, accompagnement) mises en œuvre ces dernières années. Ces initiatives visent à réduire la dépendance aux importations de poudre de lait et à atteindre l'autosuffisance dans ce secteur crucial.

En effet, le tissu de transformation laitière se densifie, avec des laiteries locales qui investissent dans l'amélioration de leurs capacités et la diversification de leurs gammes de produits. Le lait frais pasteurisé, le lait caillé et les fromages produits dans la région illustrent un savoir-faire local en pleine expansion, a affirmé Nadir Boussa, chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la direction des services agricoles



(DSA). Les chiffres communiqués à l'APS par Hamid Saidani, président de la chambre de wilaya de l'agriculture (CAW), confirment cette dynamique.

UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE À L'ÉCONOMIE NATIONALE

La wilaya compte environ 7.000 éleveurs (tous cheptels confondus), dont 3.700 qui totalisent un cheptel de 28.000 vaches laitières adhérent au dispositif de production de lait frais. Tizi-Ouzou contribue de manière significative à la production laitière nationale et se classe depuis des années à la quatrième place en termes de volume produit. Durant la campagne agricole 2023/2024, la wilaya a produit un total de 131.460.800 litres de lait, dont 74.628.412 litres ont été collectés par 16 centres employant 227 collecteurs. Le lait collecté est acheminé vers 37 laiteries conventionnées, dont 33 sont implantées à Tizi-Ouzou et 4 hors wilaya, a précisé M. Boussa. Ce même responsable a souligné que la production est dominée par le lait de vache, avec 114.032.910 litres, suivi du lait de chèvre (11 305 750 litres) et du lait de brebis (6 122 140 litres). Outre le lait, Tizi-Ouzou participe également à la production nationale de viandes. Durant la saison 2023/2024, une quantité de 79 398 quintaux de viandes rouges (bovine, ovine, caprine) et 157 581 quintaux de viandes blanches (poulet, caille, lapin,

dinde) a été produite. La wilaya dispose de 6 abattoirs et de 11 tueries pour les viandes rouges, ainsi que de 7 abattoirs et 10 tueries pour les viandes blanches, selon les chiffres communiqués par le chef de service OPAT. Par ailleurs, la wilaya, dont le cheptel avicole est estimé à 545.128 sujets, a produit un total de 117.514.000 œufs durant la saison 2023/2024, a fait savoir M. Boussa. Concernant les petits élevages, Tizi-Ouzou se distingue dans la filière apicole en tant que premier fournisseur d'essaims au niveau national. Avec un total de 137.793 ruches pleines, les apiculteurs de la wilaya ont fourni 97.470 essaims durant la saison 2023/2024. Pratiquant la transhumance pour optimiser la production de miel et atténuer les effets du réchauffement climatique, ils ont mis sur le marché 1.687 quintaux de miel durant la même période.

Le premier Salon national de l'élevage et des productions laitières, inauguré mardi par le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Youcef Cherfa, illustre parfaitement cette dynamique entrepreneuriale, tant au niveau de la wilaya qu'à l'échelle nationale, et traduit concrètement les efforts de l'Etat pour développer cette filière stratégique. Cet événement, organisé par la CAW de Tizi-Ouzou, rassemble plus d'une centaine de participants provenant d'une dizaine de wilayas, rappelle-t-on.

LAGHOUAT. NAFTAL

Inauguration d'un centre de stockage et de distribution de carburants

Un centre de stockage et de distribution de carburants a été inauguré mardi au niveau de la zone industrielle de Bouchaker, commune de Laghouat, lors de la visite de travail effectuée par le Président-directeur général (P-dg) de l'entreprise Naftal, Djamel Cherdoud. Cette nouvelle installation s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Naftal visant à assurer un approvisionnement régulier et durable en carburants de la région Sud de la wilaya de Laghouat, et répondre aux besoins croissants en carburants notamment en périodes hivernale et estivale, selon la fiche technique du projet. Dans la commune d'Aflou (110 km Nord de Laghouat), M. Cherdoud a inspecté le projet de réaménagement d'une station de services, une opération qui s'inscrit dans le cadre d'un plan global de modernisation des stations

de services et leur équipement en moyens de sécurité, en plus de l'amélioration de la qualité de services offerts aux citoyens, dans le respect des normes environnementales et sanitaires en vigueur. Le Pdg de Naftal a également inspecté le centre de stockage de gaz butane, devant être délocalisée en dehors du tissu urbain, par mesure de sécurité publique afin d'éviter d'éven-

tuels risques et sécuriser la population et les installations avoisinantes. A Aflou, le même responsable a visité le dépôt de carburants où il a suivi un exposé sur un projet d'extension de la capacité de stockage et d'amélioration des capacités de pompage et de distribution. Dans un exposé présenté sur les équipements de sécurité et de santé professionnelle, il a été fait état de la rénova-

tion des unités de stockage de gaz de pétrole liquéfié (GPL-c), leur équipement en extincteurs à poudre de 50 kg et 9 kg, d'extincteurs à dioxyde de carbone, d'un réservoir d'eau de 20 M3, d'une pompe électrique d'un débit de 30 M3/heure, d'un système hydraulique pour le refroidissement des réservoirs, en sus d'un système intégré d'intervention en cas d'incendie.

OUM EL-BOUAGHI. SANTÉ

Installation de 50 nouveaux médecins spécialistes

Les structures de santé de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont été renforcées par 50 nouveaux médecins spécialistes dans le cadre du programme de l'année 2025, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la Santé. Souhil Belhatem, inspecteur au sein de la direction de la Santé, a déclaré, à l'APS, que l'installation des nouveaux spécialistes a eu lieu au niveau de six (6) Etablissements publics hospitaliers (EPH), d'un Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) et de trois (3) Etablissements

publics de santé de proximité (EPSP). Ces praticiens devant renforcer les personnels médicaux déjà en place, sont spécialisés en anesthésie-réanimation (8 médecins), en orthopédie (6), en chirurgie cardio-vasculaire (5), et dans d'autres spécialités telles que la gynécologie-obstétrique, l'ophtalmologie et les maladies pulmonaires. La même source a rappelé que 38 médecins spécialistes avaient rejoint, en 2024, les établissements de santé dans différents communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

SKIKDA. UNIVERSITÉ 20 AOÛT

1955

L'ouverture d'une formation de master en astronomie recommandée

Les participants aux journées d'étude sur l'astronomie, clôturées mardi à l'université 20 août 1955 de Skikda, ont affirmé l'importance d'ouvrir une formation de master en astronomie dans la filière des mathématiques appliquées de la Faculté des sciences. Les universitaires présents à cette rencontre, initiée conjointement par l'incubateur, le Centre de développement de l'entrepreneuriat et le laboratoire d'automatique de cette université, ont recommandé l'ouverture de cursus universitaires communs par le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique, le Centre des techniques spatiales de l'Agence spatiale algérienne et l'université 20 août 1955. Les intervenants à cette rencontre de deux jours ont souligné que la création de pareilles formations permettra de diffuser les mathématiques dans les milieux estudiantins et d'encourager les étudiants à transformer leurs acquis théoriques en expériences sur le terrain. Riad Bendib, directeur de l'incubateur de l'université de Skikda, a précisé que le programme de la formation proposée sera conçu conformément aux orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et inclura l'usage de l'anglais et de l'intelligence artificielle pour favoriser l'excellence dans ce domaine scientifique. Cette manifestation, à laquelle ont pris part des chercheurs du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique et du Centre des techniques spatiales de l'Agence spatiale algérienne, a donné lieu à des séances d'observations diurnes et nocturnes par télescope de certaines planètes du système solaire.

BORDJ BOU-ARRERIDJ.

SENSIBILISATION DES JEUNES CONDUCTEURS AUX DANGERS DE LA DROGUE

Séminaire sur le rôle des associations

Le rôle des associations de jeunes et estudiantines dans la sensibilisation aux dangers des drogues sur la santé des jeunes conducteurs, a constitué mardi le thème d'un séminaire national, organisé à l'Université El Bachir El Ibrahimy de Bordj Bou Arreridj. La rencontre qui a regroupé des jeunes venus de 17 wilayas du pays, vise à sensibiliser aux dangers des drogues sur la santé des jeunes conducteurs et aborder les liens de causalité entre la toxicomanie et des accidents de la circulation, a indiqué Takok Soukehal, président de l'association "Ennour oua essalama el mourouria", initiatrice du séminaire. Le séminaire dont les travaux se sont déroulés en séances interactives et débats entre l'assistance et les intervenants représentant la gendarmerie et la sûreté nationales, la Protection civile et la direction de la santé pour déboucher sur des recommandations à soumettre aux pouvoirs publics pour constituer une feuille de route afin de faire face à ce phénomène. Pr. Nadia Mefetah de la faculté des sciences sociales de l'Université El Bachir El Ibrahimy a cité les facteurs qui mènent vers la délinquance juvénile qu'il faut prévenir.

**S
T
R
O
P
S**

IL SOUFFRE DES ADDUCTEURS
La guigne
des blessures
poursuit
Bennacer

La guigne des blessures poursuit l'international algérien, Ismaël Bennacer, qui ne voit toujours pas le bout du tunnel depuis voilà près deux années. Selon le journal "L'Équipe" le milieu de terrain des "Verts" est sur le point de manquer le déplacement de son club, l'Olympique de Marseille, au Havre lors de l'avant-dernière journée de Ligue 1.

Le joueur de l'équipe nationale a passé des examens médicaux après avoir ressenti des douleurs à l'issue du dernier match contre Lille, où il n'avait joué qu'une seule mi-temps.

Les examens ont confirmé que le joueur de 27 ans souffre d'un léger problème au niveau des adducteurs, une blessure qui devrait l'empêcher, sauf surprise, de participer au match de samedi prochain.

La même source a précisé que Bennacer ne devrait pas faire le déplacement au Havre, sauf retournement de situation, tandis que le staff technique espère le récupérer pour la dernière journée contre Rennes, prévue le 17 mai.

Ismaël Bennacer, qui a rejoint l'OM en janvier dernier en provenance de l'AC Milan à titre de prêt, souffre de blessures récurrentes depuis la grave blessure qu'il a subie lors de la demi-finale de la Ligue des Champions entre Milan et l'Inter il y a deux



ans. Il risque ainsi de manquer un nouveau stage avec l'équipe nationale début juin s'il ne se rétablit pas à temps.

En revanche, son compatriote et coéquipier au sein du club phocéen, Amine Gouiri, s'est hissé à la 11e place au classement des buteurs du championnat de France, et ce, grâce à ses quatre buts réalisés lors des deux dernières rencontres de son équipe. Il compte 8 banderilles inscrites sous le maillot marseillais et 3 avec son ex-club, le Stade Rennais qu'il a quitté en février dernier.

Gouiri possède également 5 passes décisives (dont 3 avec l'OM), ce qui le place à la 11e position du classement des buteurs, mené par la star du PSG, Ousmane Dembélé, avec 21 réalisations.

Il occupe aussi la 35e place dans le classement des meilleurs joueurs de Ligue 1 cette saison, avec une note moyenne de 7,15/10, selon les statistiques du site spécialisé SofaScore. Ce classement est dominé par le Marocain Achraf Hakimi, joueur du PSG.

Hakim S.

ILS SONT CHOISIS PARMIS LES MEILLEURS EN ASIE ET EN SUISSE
Mahrez et Hadjam distingués

L'international algérien Riyad Mahrez figure dans l'équipe type de la Ligue des champions d'Asie remportée que son équipe Al Ahli de Djeddah vient de remporter grâce notamment à son joueur algérien auteur de 9 buts et 8 passes décisives.

Mahrez est le seul joueur algérien présent dans cette liste, malgré la participation dans cette compétition d'autres noms comme Yacine Brahimi avec Al-Gharafa, ainsi que le duo Adam Ounas et Youcef Atal avec Al-Sadd.

Mahrez a obtenu la meilleure note de tous les joueurs du tournoi, avec une moyenne de 8,16, devenant ainsi le seul joueur à dépasser la barre des 8. Cette note reflète l'évaluation des joueurs à chaque match.

L'équipe idéale comprend plusieurs joueurs de renom, dont la star portugaise Cristiano Ronaldo et son compatriote João Cancelo, ainsi que trois joueurs d'Al-Ahli : Mahrez, Firmino et Ibañez. Par ailleurs, les célébrations du sacre asiatique d'Al-Ahli se sont poursuivies



avec un défilé en bus devant une grande foule dans la ville de Djeddah. Les coéquipiers de Mahrez ont également été accueillis officiellement par le ministre saoudien des Sports, confirmant l'importance de ce titre pour le club.

De son côté, le défenseur international algérien, Jowan Hadjam, a été choisi dans l'équipe-type de la saison en

Super League suisse. Comme le veut la tradition, l'Association des joueurs professionnels suisses a dévoilé l'équipe idéale à l'approche de la fin de saison, où Hadjam s'est imposé parmi les meilleurs.

Et malgré les résultats en dents de scie des Young Boys cette saison, Hadjam a livré de très bonnes performances, ce qui lui a valu d'être retenu parmi les 11 meilleurs joueurs

de l'exercice. Il est à noter que l'international algérien a participé à 43 matchs toutes compétitions confondues, dont la Ligue des champions.

Par ailleurs, bien qu'il soit encore lié par un contrat avec son club suisse, l'avenir de Hadjam au sein de son club est incertain. Il pourrait changer d'air et franchir un nouveau palier dans sa carrière vu que plusieurs grands clubs européens ayant commencé à s'intéresser à lui. Des médias ont déjà révélé que plusieurs clubs suivent de près son évolution, notamment l'Inter Milan et la Lazio en Italie, ainsi que le Bayer Leverkusen en Allemagne.

Le latéral gauche de 21 ans reste aussi sur une formidable prestation sous le maillot de la sélection algérienne avec à la clé son premier but avec les Verts lors de la dernière sortie de ces derniers face au Mozambique dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde-2026, soldé par une large victoire de l'équipe nationale (5-1).

H. S.

ALGÉRIE-GAMBIE, DEMAIN À 19H00 À ANNABA

Les A' veulent valider leur billet pour le CHAN

À trois jours du match décisif face à la Gambie, prévu vendredi à Annaba, les joueurs de la sélection nationale A' affichent une détermination sans faille. Entre confiance collective, ambitions individuelles et volonté de franchir ce dernier obstacle, les déclarations d'avant-match témoignent d'un groupe mobilisé pour décrocher son billet pour le CHAN 2025.



PH: DR

Dans une atmosphère studieuse et disciplinée, la sélection nationale A', composée exclusivement de joueurs évoluant dans le championnat algérien, poursuit ses préparatifs au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. L'objectif est clair : décrocher le billet qualificatif pour la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu du 2 au 30 août 2025 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Après un précieux match nul décroché à Bakau (0-0), les protégés de Madjid Bougherra n'ont plus qu'un seul cap : conclure le travail vendredi au stade du 19 Mai 1956 à Annaba, devant un public attendu en nombre. En conférence de presse mixte organisée mardi, plusieurs joueurs se sont exprimés, témoignant de la bonne ambiance et de l'état d'esprit qui règnent au sein du groupe. « En dépit des conditions difficiles en Gambie, nous avons réussi à ramener un bon résultat. A Annaba, nous

serons chez nous, avec notre public. Nous devons gagner », a confié l'attaquant Adil Boulbina, avant d'ajouter avec ambition : « Mon rêve est d'intégrer la sélection A. Ce sera un honneur pour moi ». Même son de cloche chez son coéquipier Redouane Berkane, également attaquant, qui a souligné l'implication de l'ensemble du groupe dans la préparation : « Nous savons ce qui nous attend. Nous devons nous battre pour ce ticket. Je me sens bien dans ce groupe, les anciens m'ont bien intégré. Le coach nous pousse à donner le meilleur ». Ambiance sereine et préparation minutieuse. Sous la direction du sélectionneur national Madjid Bougherra, finaliste de la précédente édition du CHAN en 2023, les entraînements se sont enchaînés avec un accent mis sur les aspects technico-tactiques.

Déclarations des joueurs en zone mixte

Déclarations des joueurs de l'équipe nationale A' de football, composée de joueurs locaux, recueillies par l'APS, lors d'une zone mixte organisée mardi après-midi avec la presse au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, à J-3 de la réception de la Gambie.

- Adil Boulbina (attaquant) : "En dépit des conditions difficiles dans lesquelles s'est jouée la première manche, nous avons réussi à revenir avec un bon résultat de Bakau (0-0). Nous allons aborder la seconde manche à Annaba avec la ferme intention de valider notre ticket pour la phase finale. Il règne une excellente ambiance au sein du groupe, c'est de bon augure pour la suite. Dans un registre personnel, mon ambi-

tion est de rejoindre la sélection A, ce sera un honneur pour moi".

- Redouane Berkane (attaquant) : "Nous sommes conscients de la tâche qui nous attend vendredi. Nous sommes en train de travailler dur afin de remporter ce match retour et se qualifier. Il y'a des joueurs d'expérience qui m'ont beaucoup aidé pour mon adaptation. Je me sens bien avec le coach (Madjid Bougherra, NDLR). On s'entraîne entre nous les jeunes joueurs. Je dois continuer à bosser pour rejoindre un jour l'équipe A, qui reste mon rêve absolu".

- Ayoub Ghezala (défenseur) : "Les préparatifs se déroulent dans les meilleures conditions, tout le monde se porte bien et est conscient de la

mission qui l'attend. L'état d'esprit est positif dans le groupe. L'attente est parfaite entre les joueurs et le staff technique, je pense que tout est réuni pour décrocher la qualification. Nous allons affronter une bonne équipe de la Gambie, athlétique, à nous d'être les meilleurs le jour J".

- Lahlou Akhrib (milieu offensif) : "Après le résultat positif décroché en match aller, nous avons repris le travail avant de s'envoler pour Annaba en vue du match retour. Les conditions étaient défavorables à Bakau, chose qui nous a empêchés de jouer avec notre véritable valeur. Je n'ai pas senti que je suis un nouveau dans cette équipe, les joueurs m'ont aidé dans mon adaptation".

La cohésion du groupe est notre force. Un enjeu sportif et symbolique. Ce match retour contre la Gambie dépasse le cadre purement sportif. Il s'agit aussi pour les Verts locaux de confirmer leur statut, deux ans après une édition à domicile où l'Algérie avait échoué de peu en finale face au Sénégal (0-0, 4-5 t.a.b.). La génération actuelle porte en elle l'envie de faire mieux, d'aller plus loin. Une qualification pour le CHAN 2025 serait donc non seulement une performance, mais aussi un message fort de continuité et de progression. En cas de succès vendredi, l'équipe nationale A' rejoindra le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et du vainqueur du second barrage entre l'Afrique du Sud et le Malawi. Un groupe relevé, mais à la hauteur des ambitions affichées. Dans l'attente du coup d'envoi, l'ensemble du groupe devrait rallier Annaba dès jeudi pour une ultime mise au vert. La mobilisation populaire autour de cette rencontre pourrait jouer un rôle décisif, tant l'histoire du football algérien nous enseigne que les tribunes pleines ont souvent galvanisé les Verts. Le dernier mot se jouera sur le terrain, mais dans les esprits, la qualification semble déjà enclenchée.

Mohamed Amine Toumiat

LIGUE 1

Réunion décisive entre la LFP et les présidents des clubs

Quelques journées du baïsser de rideau sur la saison 2024-2025, la Ligue de football professionnel (LFP) a réuni, mardi dernier à Alger, les présidents des clubs de Ligue 1. Plusieurs décisions d'importance ont été abordées, dans un contexte où le football algérien tente de se restructurer en profondeur. Le président de la LFP, Amine Meslou, a dirigé une réunion capitale avec les dirigeants des clubs de Ligue 1 Mobilis. Organisée à Alger, cette rencontre intervient à six journées de la fin du championnat, alors que la tension monte autour de l'organisation des derniers matchs. La réunion a permis de faire le point sur plusieurs recommandations

issues de la dernière session du Bureau fédéral de la FAF. Parmi les mesures les plus marquantes figure la reconduction de l'interdiction du déplacement des supporters visiteurs jusqu'à la fin de la saison. Une décision déjà annoncée lors de la réunion entre le ministre des Sports, Walid Sadi, et les responsables des clubs. Cette mesure vise à limiter les incidents en tribunes et assurer la sécurité dans un contexte de fortes rivalités. Un autre dossier prioritaire a occupé les débats : le nouveau modèle de contrat des joueurs et des entraîneurs professionnels. « Ce modèle tient compte des aspects juridiques modernes et a été bien accueilli par l'ensemble des clubs », a précisé

Amine Meslou dans une déclaration publiée sur la page officielle de la LFP. Il a aussi affirmé que cette réforme entrera en vigueur dès la première période d'enregistrement de la saison 2025-2026.

VERS UNE SAISON 2025-2026 MIEUX PLANIFIÉE
Le calendrier de la prochaine saison a également été discuté. Le Bureau fédéral a fixé le coup d'envoi du championnat au 21 août 2025. Cette annonce précoce permet aux clubs de mieux planifier leur inter-saison, notamment en matière de recrutement et de préparation physique. Le respect du calendrier est devenu une exigence essentielle, surtout

après plusieurs saisons marquées par des retards et des reports à répétition. Cette réunion de travail a également permis d'insister sur l'importance de la stabilité administrative et technique au sein des clubs. Dans une période où les litiges contractuels sont fréquents, la normalisation des relations juridiques entre joueurs, entraîneurs et dirigeants apparaît comme une priorité pour professionnaliser davantage la Ligue 1 Mobilis. À quelques semaines de la fin de saison, la LFP veut poser les fondations d'un avenir plus structuré : la professionnalisation sera-t-elle enfin au rendez-vous ?

M. A. T.

COUPE ARABE DE LA FIFA 2025

Le tirage au sort prévu pour le 24 mai

Quatre ans après son sacre historique à Doha, l'Algérie remet son titre en jeu lors de la deuxième édition de la Coupe Arabe de la FIFA. Le tirage au sort de cette compétition, prévue du 1er au 18 décembre prochain au Qatar, aura lieu le 24 mai, dans un contexte où les Fennecs veulent confirmer leur suprématie régionale. Le rideau se lève peu à peu sur la Coupe Arabe des Nations FIFA-Qatar 2025, deuxième édition d'un tournoi qui gagne en prestige. La Fédération internationale de football (FIFA) a annoncé que le tirage au sort officiel se tiendra à Doha le 24 mai. Cette cérémonie déterminera la composition des groupes pour une compétition qui réunira une nouvelle fois les meilleures sélections arabes. Tenant du titre, l'Algérie a reçu une invitation officielle de la FIFA pour participer à cette édition. Une marque de considération pour une sélection qui avait marqué les esprits en 2021. À l'époque, les Verts s'étaient imposés en finale face à la Tunisie (2-0 après prolongation), au terme d'un match intense conclu par des buts signés Sayoud (99e) et Brahimi (120e+5). L'enjeu est de taille pour la sélection algérienne, qui aura l'honneur mais aussi la pression de défendre son trophée dans un format identique à celui de la première édition. La compétition se déroulera une nouvelle fois au Qatar, pays hôte de la Coupe du monde 2022 et désormais de la Coupe du monde U17 2025, dont le tirage au sort sera organisé en parallèle de celui de la Coupe arabe.

BOUGHERRA, LE CHOIX DE LA CONTINUITÉ

Pour préparer cette échéance, la Fédération algérienne de football (FAF) a anticipé les préparatifs. Dès décembre 2024, elle a confié les rênes de l'équipe nationale à Madjid Bougherra, artisan du sacre de 2021. Ce choix stratégique vise à capitaliser sur l'expérience d'un technicien qui connaît parfaitement le contexte de la compétition et de l'environnement qatari. Bougherra devra composer une sélection compétitive, probablement différente de l'équipe A dirigée par Vladimir Petkovic, afin de répondre aux exigences spécifiques de cette Coupe. Comme lors de l'édition précédente, l'Algérie devrait miser sur une sélection composée de joueurs locaux et de professionnels évoluant dans les championnats du Golfe. Cette compétition s'annonce comme un véritable test pour les équipes arabes, à un an seulement du début des qualifications pour la Coupe du monde 2026. Elle servira également de vitrine pour des joueurs en quête de reconnaissance et d'un tremplin vers les grandes sélections.

UNE ÉDITION AUX ENJEUX MULTIPLES

L'organisation simultanée de la Coupe arabe et du Mondial U17 au Qatar témoigne de l'importance croissante du pays sur la scène footballistique internationale. La FIFA mise sur une logistique bien huilée pour accueillir ces deux événements en parallèle, tout en espérant que la compétition senior permettra de renforcer les liens sportifs et culturels entre les Nations arabes. Pour l'Algérie, il ne s'agira pas uniquement de défendre un titre. Ce sera l'occasion de confirmer son statut de référence dans le monde arabe, de tester sa profondeur d'effectif, et de jauger les fruits d'un projet de continuité entamé avec Bougherra. Le tirage du 24 mai lèvera le voile sur les parcours qui attend les Verts, mais une question demeure : l'Algérie saura-t-elle rééditer l'exploit de 2021 ?

M. A. T.

LIGUE 2 AMATEUR (29e JOURNÉE)

Duel à distance entre le MB Rouissat et l'USM El Harrach

Le duel à distance pour l'accession en Ligue 1 professionnelle se poursuivra, vendredi (16h00), dans la poule Centre-Est entre le leader, le MB Rouissat, qui se déplacera chez l'AS Khroub, et son dauphin, l'USM El Harrach en appel chez HB Chelghoum Laid, pour le compte de la 29e et avant dernière journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football.



GRUPE CENTRE-OUEST : ÉVITER LA RELÉGATION À TOUT PRIX

Dans la poule Centre-Ouest, dont les rencontres sont également programmées vendredi (16h00), l'enjeu se situe dans le bas du classement ou pas moins de six équipes se livreront une lutte acharnée pour éviter d'accompagner le MCB Oued Sly et le SC Mecheria en Inter-Régions. Le SKAF Khemis-Miliana (14e, 32 pts), jouera gros lors de la réception du RC Kouba (2e, 51 pts), où la victoire est plus que vitale pour conserver un espoir de sauver sa peau, mais rien n'est sur face à un adversaire qui ambitionne de finir le championnat sur la deuxième marche du podium. Le GC Mascara (13e, 33 pts) aura pour sa part l'avantage d'accueillir le WA Mostaganem (5e, 40 pts), tout comme le RC Arbaâ (12e, 34 pts) qui recevra le MC Saïda (8e, 36 pts). Toujours dans la lutte pour le maintien, l'US Béchar Djedid (11e, 35 pts) aura une belle opportunité de se donner de l'air en recevant l'ASM Oran (8e, 36 pts). De son côté, la JSM Tiaret (36 pts) qui s'est faite sanctionnée par la LNFA pour ne pas avoir "joué dans les règles d'éthique et de loyauté pronée par l'esprit sportif et par la réglementation" lors de la défaite face au SKAF (2-5), n'aura pas la partie facile à

l'occasion de son déplacement chez la JS El Biar (3e, 49 pts). Des enjeux, des défis et des stratégies que mettront en œuvre autant les équipes visant le "graal" de la Ligue 1 professionnelle, que celles luttant pour une hypothétique survie en Ligue 2 amateur. Un week-end palpitant en perspective pour les fans de football.

Le programme

Groupe Centre-Est (vendredi à 16h)
MSP Batna - MO Souf
IRB Ouargla - US Constantine
IB Khemis El Khechna - USM Annaba
US Chaouia - JS Bordj Ménaiel
AS Khroub - MB Rouissat (huis clos)
Olympique Magrane - CA Batna
JSD Jijel - NRB Telegma
HB Chelghoum Laid - USM El Harrach (huis clos)

Groupe Centre-Ouest (vendredi à 16h)
GC Mascara - WA Mostaganem
NA Hussein-Dey - MCB Oued Sly
JS El Biar - JSM Tiaret
SKAF Khemis Miliana - RC Kouba
ESM Koléa - ES Ben Aknoun
RC Arbaâ - MC Saïda
US Béchar Djedid - ASM Oran
CR Témouchent - SC Mecheria

BASKET-BALL / NATIONALE 1 DAMES

Finale inédite entre le GS Cosider et l'USM Alger

La finale du Championnat d'Algérie de basket-ball 2025, Nationale 1 dames, prévue vendredi et samedi à Staouéli, opposera les tenants du trophée du GS Cosider à celles de l'USM Alger, dont le dernier titre remonte à 1991. Détentrices du doublé Coupe-Championnat lors de la saison écoulée, les basketteuses du GS Cosider auront à cœur de confirmer leur statut de favorites pour conserver le trophée, face à la surprise équipe de l'USM Alger, qui s'est fortement renforcée lors de l'inter-saison avec des joueuses d'expérience à l'image des internationales Radia Fantazi et Lyliya Refes. Les deux équipes qui se sont hissées en finale à l'issue du dernier carré, disputé le week-end dernier à Alger, se sont affrontées à trois reprises cette saison avec un

bilan de deux victoires en Championnat pour le GS Cosider (71-41) et (60-57), contre un succès en demi-finale de la Coupe d'Algérie pour l'USM Alger (53-50). C'est donc avec un léger avantage que les basketteuses du GS Cosider aborderont cette finale, dont la manche aller se jouera vendredi (18h00) à la salle OMS de Staouéli, alors que la

manche retour est programmée le lendemain (samedi, 18h00) dans la même salle. Selon la formule de compétition, l'équipe ayant marquée le plus de points lors des deux manches (aller et retour) sera sacrée championne d'Algérie 2025. Pour rappel, le GS Cosider avait été sacré champion d'Algérie 2024, en s'imposant devant le MT Sétif (aller : 56-53,

retour : 59-53).

Programme de la finale de la Nationale 1 dames 2025 :
- **Finale "aller" / Vendredi 9 mai :**
A Staouéli : GS Cosider - USM Alger (18h00)
- **Finale "retour" / Samedi 10 mai :**
A Staouéli : USM Alger - GS Cosider (18h00).

ATHLÉTISME

La 3e Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs reportée

La troisième Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs d'athlétisme, initialement prévue le samedi 10 mai courant à Annaba a été finalement reportée à une date ultérieure, selon la Fédération algérienne de la discipline (Algeria Athletics), ayant évoqué des contraintes liées à l'aspect organisationnel. Plusieurs épreuves de saut, de course et de lancer étaient inscrits au programme de cette compétition, ouverte aussi bien aux seniors (messieurs et dames) qu'aux athlètes des jeunes catégories, notamment, les U20, les 18 et les U17. La nouvelle date à laquelle sera reprogrammée la compétition n'a pas encore été fixée.

SOUPÇONS SUR LE GRAND PRIX

DE FRANCE DE F1 Déficit, favoritisme et enquête judiciaire

Un rapport provisoire de la chambre régionale des comptes met en cause la gestion du Grand Prix de F1 du Castellet en France. Porté par Christian Estrosi, maire de Nice, le projet accuse un déficit massif et fait l'objet d'une enquête pour détournement de fonds publics. Organisé entre 2018 et 2022 sur le circuit Paul-Ricard, le Grand Prix de France de Formule 1 devait symboliser le renouveau de la compétition en France. Mais à en croire la chambre régionale des comptes (CRC) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'événement laisse surtout un gouffre financier et une série d'irrégularités préoccupantes. Dans un rapport provisoire révélé par Le Monde, les magistrats financiers dénoncent un modèle économique « non soutenable » et soulèvent des soupçons de favoritisme dans la gestion du groupement d'intérêt public (GIP) en charge du projet. Le rapport évoque un déficit cumulé de 28,1 millions d'euros pour un chiffre d'affaires global de 137 millions. Près de la moitié du budget provient de fonds publics : 101,5 millions d'euros au total, dont 21,4 millions versés par la région PACA, présidée à l'époque par Christian Estrosi, et 10,2 millions provenant de la ville de Nice. Le financement public massif, combiné à des recettes insuffisantes, a fragilisé l'équilibre financier de l'événement dès son lancement.

DES PRATIQUES CONTESTÉES ET UNE GOUVERNANCE DÉFAILLANTE

Les conclusions de la CRC ne s'arrêtent pas à la dimension budgétaire. Elles pointent aussi de nombreux irrégularités dans l'attribution des marchés publics. Certains contrats ont été octroyés sans mise en concurrence, notamment ceux confiés pour 1,2 million d'euros au cabinet CPC, réputé proche de Christian Estrosi. Ce procédé soulève de lourdes accusations de favoritisme, qui font déjà l'objet d'une enquête ouverte par le parquet de Marseille depuis septembre 2023. Le rapport dénonce également une gouvernance « peu rigoureuse », marquée par une implication minimale du conseil d'administration du GIP et une confiance excessive dans les dirigeants opérationnels. Les magistrats épinglent un « train de vie injustifié » avec, entre autres, des dépenses en hôtellerie de luxe atteignant 25 700 euros pour la seule année 2021. Ces frais, intégralement couverts par des fonds publics, sont jugés indéfendables au regard des objectifs initiaux du projet.

UNE RENTABILITÉ SURÉVALUÉE ET UNE DETTE PERSISTANTE

Parmi les éléments les plus critiqués figure le contrat signé avec le Formula One Group, qui imposait une redevance annuelle de 19,1 millions d'euros. Ce coût faramineux n'a jamais pu être compensé par la billetterie, rendant toute rentabilité impossible. Quant aux retombées économiques promises par les porteurs du projet, elles sont jugées « largement exagérées » par la CRC, qui dénonce une méthodologie « trop simpliste » dans les évaluations d'impact. Depuis la liquidation du GIP en mars 2024, une dette résiduelle de 12 millions d'euros subsiste. Elle est aujourd'hui source de tensions entre les collectivités impliquées, notamment la communauté de communes Sud Sainte-Baume, qui dénonce des « pressions » exercées pour lui faire payer une part qu'elle estime disproportionnée.

VERS UN ÉTÉ À HAUT RISQUE POUR CHRISTIAN ESTROSI

Alors que le rapport final est attendu d'ici à l'été 2025, les conséquences judiciaires et politiques pourraient s'alourdir. Christian Estrosi, par l'intermédiaire de son avocat, a contesté la diffusion du document provisoire et s'est refusé à tout commentaire. Mais les faits soulevés par la chambre régionale des comptes posent de sérieuses questions sur la gestion des fonds publics et la transparence des décisions prises au sein du GIP. Ce scandale, qui mêle finances publiques, favoritisme présumé et ambition politique, pourrait bien devenir l'un des dossiers les plus scrutés de l'année à venir.

Mohamed Amine Toumiat

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE

Le soir où l'Inter Milan a rendu l'improbable possible

Lautaro Martinez, blessé, ne devait pas jouer, Francesco Acerbi n'avait jamais marqué en Ligue des champions: ils sont pourtant devenus mardi les improbables héros d'une folle soirée qui va longtemps hanter le FC Barcelone et entrer dans la légende de l'Inter.

Quoi qu'il lui arrive le 31 mai à Munich, contre le Paris SG ou Arsenal, l'Inter, vainqueur 4-3 en prolongation à San Siro six jours après un nul spectaculaire (3-3), est déjà l'un des plus beaux finalistes de l'histoire de la C1, "mythique" même à en croire la Une ce mercredi de La Gazzetta dello Sport. Il le doit notamment à l'attaquant Lautaro Martinez, au milieu Denzel Dumfries, au défenseur Francesco Acerbi et au gardien Yann Sommer.

LAUTARO MARTINEZ, L'IMPROBABLE RETOUR

Les deux jours qui ont suivi sa blessure du match aller, le capitaine argentin de l'Inter les a passés "à pleurer à la maison", a-t-il confessé dans la nuit de San Siro. Obligé de quitter ses coéquipiers à la pause le 30 avril, le "Toro", son surnom, souffre d'une élongation des ischio-jambiers de la cuisse gauche et la presse italienne table alors sur une absence d'au moins une semaine, ce qui le privait théoriquement du choc contre le Barça. "Au début, je n'arrivais même pas à lever la jambe, mais on a bien bossé avec le staff médical, j'ai doublé les séances de soins". Résultat, il est de retour à l'entraînement lundi et fait tomber la foudre le lendemain sur le Barça en ouvrant la marque (21), puis en provoquant le pénalty du 2-0 (45+1). A bout de force, il a été remplacé à la 71e min et a suivi du banc l'étouffant dénouement de ce choc: "Cette équipe n'abandonne jamais", a résumé l'Argentin qui depuis son arrivée à Milan en 2018 a collectionné sept titres et 151 buts.

DENZEL DUMFRIES, L'IMPROBABLE RECORD

Le milieu défensif néerlandais revient lui



aussi de blessure (élongation du biceps fémoral). Son absence a été plus longue, un mois, ce qui l'a notamment privé des quarts de finale contre le Bayern Munich. Son retour a été retentissant et il est pour beaucoup celui qui a mis KO le Barça, avec deux buts et une passe décisive à l'aller, deux passes décisives au retour. Dumfries, depuis 2021 en Italie, est devenu le troisième joueur à être impliqué sur cinq buts en demi-finales de Ligue des champions. Il faut remonter à l'édition 2017-18 pour trouver trace d'un tel impact, lorsque Roberto Firmino, avec Liverpool, avait écoeuré l'AS Rome avec lui aussi deux buts et trois passes décisives.

YANN SOMMER, DEUX ARRÊTS IMPROBABLES !

Quand l'Inter a sombré après la pause, le gardien de but suisse l'a sauvé des eaux: il a certes concédé deux buts en six minutes 54e,60e, mais il lui a évité le pire avec un total de sept arrêts, dont deux parades spectaculaires et improbables. À la 57e minute, il s'est retrouvé seul devant Eric Garcia qui a sans doute voulu trop assurer sa frappe, en la centrant, et qui ne s'atten-

dit pas au plongeon du portier milanais. Déjà très fort à l'aller, Sommer, accueilli fraîchement par les tifosi intéressés à son arrivée en 2023, a ensuite écoeuré à la 114e min le phénomène Lamine Yamal qui pensait avoir égalisé avec une frappe enroulée. Mais le Suisse s'est détendu de tout son long et a réussi à dévier le ballon du bout de son gant droit, "le plus bel arrêt de ma carrière", a-t-il jugé.

FRANCESCO ACERBI, L'IMPROBABLE BUTEUR

A 37 ans, Acerbi pensait avoir tout connu dans le football, de ses profondeurs, comme ses débuts en 4e division italienne, jusqu'aux sommets avec le sacre de la Nazionale à l'Euro-2021.

Mais mardi soir, le défenseur central rugueux, incarnation de la "grinta" tout italienne de cet Inter très cosmopolite, a arraché la prolongation au bout du temps additionnel (90+4) en égalisant à 3-3 d'un but digne d'un avant-centre. Acerbi, passé par l'AC Milan et la Lazio, n'avait jamais encore marqué en Ligue des champions: son but fait partie désormais de l'histoire de l'Inter.

MANCHESTER UNITED

Bruno Fernandes négocie avec Al-Hilal

Sauveur d'un Manchester United en perdition cette saison, Bruno Fernandes attire les convoitises d'Al-Hilal. Le club saoudien s'est rendu en Angleterre pour négocier avec la star portugaise.

Plus proche d'une relégation que d'une place européenne en Premier League, Manchester United peut néanmoins atténuer sa saison désastreuse en remportant la Ligue Europa en fin de saison et s'assurer une place en Ligue des Champions. Car dans cet exercice 2024-25 à oublier pour les Red Devils, il y a bien une personne à sauver: le capitaine Bruno Fernandes (30 ans), qui a été largement au-dessus du lot durant toute la saison. Mais pour le garder la saison prochaine, MU va devoir faire face aux offres mirobolantes. Lié aux Red Devils jusqu'en juin 2027, l'international portugais serait très apprécié par l'Arabie saoudite. Selon la presse locale, les dirigeants du club saoudien d'Al-Hilal se seraient rendus en Angleterre pour rencontrer les représentants de Bruno Fernandes et négocier sa venue cet été. La direction du deuxième de Saudi Pro League aurait également soumis une offre officielle pour sa venue avant la Coupe du monde des Clubs, avec un contrat d'une durée de trois ans.

AL-HILAL VEUT EN FAIRE SA NOUVELLE STAR

Le club est prêt à écouter toutes les demandes financières du joueur et entamera immédiatement des négociations avec Manchester United pour l'enrôler si un accord verbal est trouvé. Auteur de 19 buts et 18 passes décisives en 52 rencontres, toutes compétitions confondues, le milieu de terrain est une priorité d'Al-Hilal. Mais selon le Daily Mail, il n'y a pas eu d'offre formelle de la part d'Al-Hilal et le club ne souhaitait pas vendre Bruno Fernandes en cas d'offre.

Après le fiasco Neymar et après avoir manqué Mohamed Salah, qui a finalement prolongé son bail avec les Reds, Al-Hilal va donc devoir cravacher pour parvenir à faire venir le Portugais et en faire sa nouvelle star. «Je veux que Bruno soit ici parce que nous voulons gagner à nouveau la Premier League, et nous voulons donc que les meilleurs joueurs restent avec nous. Il a 30 ans, mais il est encore très jeune, car il joue 55 matches chaque saison. Entre les passes décisives et les buts, il est là pour au moins 30 ans, c'est donc le type de joueur que nous voulons ici et il n'ira nulle part», avait récemment assuré Ruben Amorim, son entraîneur.

PORTUGAL

Le fils de CR7 avec la sélection U15

Le fils aîné de Cristiano Ronaldo, Cristiano Dos Santos, va-t-il pouvoir prendre la relève de son père ? Après ses passages à Manchester United et à la Juventus Turin chez les jeunes, le gamin de 14 ans poursuit son apprentissage sous les couleurs d'Al-Nassr en Arabie saoudite. Et ce mardi, le Portugais a été convoqué, pour la première fois, avec la sélection U15 de son pays pour un tournoi international en Croatie. Un événement qui a bien évidemment fait la fierté de l'ancien Madrilène. "Fier de toi, mon fils !", a partagé CR7 sur le réseau social Instagram. Le début d'une belle carrière ?

La presse espagnole désigne les quatre coupables de l'élimination du Barça

Une fois l'émotion passée, la presse espagnole s'est penchée sur les fautifs de l'élimination du Barça. Et si l'arbitre du match en prend pour son grade, un Blaugrana n'a pas été épargné.

Certains y ont vu un spectacle délicieux à l'heure où les matches à forts enjeux accouchent souvent de rencontres très fermées. D'autres, une injustice. Et hier, c'est le cas du FC Barcelone et de tous ses inconditionnels. Pendant que le grand public se réjouissait du scénario incroyable de la rencontre (2-0 pour l'Inter, 3-2 pour le Barça avant l'égalisation d'Acerbi à la 93e et le 4-3 de Frattesi), les Catalans hurlaient au scandale contre l'arbitre polonais Szymon Marciniak. Quelques heures plus tard, une fois la tension redescendue, l'heure du bilan avait sonné pour la presse espagnole. Côté catalan, les médias pro Barça rendaient hommage à la bande

d'Hansi Flick et parlaient énormément de fierté. Cependant, critiquer Marciniak est resté son occupation principale.

MARCINIAK ET SES ASSISTANTS VAR CIBLÉS

« Marciniak a mis fin au rêve d'un Barça héroïque. Une terrible performance de l'arbitre polonais et un Inter Milan épique ont privé de finale une équipe de Flick qui est revenue, a pris du plaisir et a rendu fiers les 4 000 culés qui étaient présents au stade Giuseppe Meazza. Un match de l'époque », a écrit Sport. De son côté, Mundo Deportivo s'en est pris au Polonais, ainsi qu'aux Hollandais Pol van Boekel (assistant responsable VAR) et Dennis Higler (responsable VAR).

« Le Polonais, qui a un passé amical avec Madrid, a déstabilisé le Barça avec le duo néerlandais de Higler et Van Boekel comme collaborateurs de l'arbitrage vidéo. Il pleuvait sur la

pluie après l'Inter-Barça 2022 (1-0) avec cette main de Denzel Dumfries sur un tir d'Ansu Fati où Pol van Boekel, chef de l'arbitrage vidéo, et le Néerlandais Dennis Higler, lui aussi assistant, étaient intervenus. Hier, ils sont également intervenus, et de quelle manière, devant un parterre de caméras, en inversant les rôles », écrit le journal. Une fois le corps arbitral rhabillé, il a fallu noter les acteurs du match. Au Barça, difficile de blâmer l'équipe de Flick.

ARAUJO A ENCORE FAUTÉ

Mais un joueur a quand même pris cher. Et pas n'importe lequel. Entré en jeu à la 76e minute à la place de l'Inigo Martinez, tout en récupérant le brassard de capitaine, Ronald Araujo n'a pas vraiment été digne du statut de leader des Culés. Impliqué sur les deux derniers buts intéressés, l'Uruguayen a été l'un des maillons faibles d'une défense catalane très cri-

tiquée. « Dépassé. Il est sur la photo du troisième et du quatrième but de l'Inter. Il n'a rien pu faire face à Thuram », peut-on lire dans Sport, qui lui a donné la plus mauvaise note du Barça (4/10). Idem chez Mundo Deportivo.

Enfin, AS a rappelé qu'Araujo a une nouvelle fois coûté cher au Barça en C1. « Mauvais, c'est le moins que l'on puisse dire. Il est entré à la 76e minute pour une plus grande cause lorsque Inigo a demandé un remplacement. Il a été clairement marqué sur le troisième but, où il n'a pas pris le dessus sur Acerbi, et sur le quatrième, où il a été totalement inefficace dans la surface. Malheureusement, ce n'est pas la première fois que le Charrúa « éjecte » l'équipe d'un match à élimination directe en Ligue des Champions. Beaucoup se souviennent encore de ce qui s'est passé il y a un an au Camp Nou contre le PSG. »

DES EXPERTS SUR LA DISSOLUTION DES PARTIS POLITIQUES AU MALI

«Une entrave au retour à la vie constitutionnelle visant l'instauration de l'autoritarisme militarisé permanent»

Des experts en géopolitique et en relations internationales ont affirmé que la décision du régime putschiste au Mali, de dissoudre l'ensemble des partis politiques et de désigner le général Assimi Goïta comme président sans élections, marque l'instauration d'un autoritarisme militarisé permanent pour empêcher le retour au cadre constitutionnel dans le cadre d'une stratégie visant à s'éterniser au pouvoir.

Dans une déclaration à l'APS, l'expert en géopolitique et en relations internationales, Arslan Chikhaoui a dit que depuis la prise du pouvoir par les putschistes et la formation d'une "Triade" dénommée Alliance des Etats Sahéliens (AES), "cette zone est devenue un terrain de jeu pour des puissances extrarégionales, leur objectif étant la mainmise sur les ressources minières vitales et stratégiques pour la révolution technologique de 4e génération". Il a souligné que la scène politique au Mali connaît des mouvements tectoniques majeurs. Les autorités dites "de transition" émettent une déci-



PH: DR

sion radicale: la dissolution des partis politiques et le verrouillage de l'activité politique, et par conséquent, éloigner toute perspective de dialogue et de réconciliation inclusive, soit un autoritarisme militarisé permanent. "C'est en brandissant l'argument sécuritaire que la junte militaire justifie sa pérennisation. Ce narratif sécuritaire justifie le projet de confisquer le pouvoir et d'éloigner tout contre-pouvoir du fait que la junte militaire sait qu'elle n'a aucune chance face aux partis traditionnels", a-t-il ajouté.

Selon l'expert, la stratégie des putschistes consiste à neutraliser l'opposition à travers la dissolution des partis existants et le musellement de la société civile et de la classe politique, pour redistribuer les cartes et en tirer tous les bénéfices politiques, surtout les dividendes du contrôle des ressources minières. En somme, la transition malienne est synonyme de "pouvoir absolu". Il est clair que la pérennisation de "cette situation politique délétère" au Mali aura incontestablement des effets sur la stabilité régionale

avec son corollaire les déplacements de population et des flux migratoires clandestins en expansion, a-t-il estimé. Pour sa part, l'expert en géopolitique et professeur en relations internationales et sciences politiques, M. Idriss Attia, a déclaré à l'APS, que la décision de dissoudre les partis politiques au Mali constitue "un tournant extrêmement grave", puisque "le régime putschiste ne souhaite pas revenir au cadre constitutionnel ni à la légitimité politique interne mais cherche à imposer le fait accompli". Pour lui, "la dissolution des partis politiques signifie l'impossibilité du retour à la vie politique dans un avenir proche, au moment où de nombreux mouvements politiques ont multiplié les appels et les pressions pour instaurer un cadre démocratique et sauver ce qui reste de démocratie au Mali", précisant qu'il s'agit là d'un processus visant à neutraliser le véritable instrument permettant un retour à la légitimité politique et constitutionnelle. En conclusion, M. Idriss Attia a affirmé que les putschistes militaires s'emploient à empêcher le retour au cadre constitutionnel dans le cadre d'une stratégie visant à s'éterniser au pouvoir".

R. I.

TUNISIE

Les transferts de fonds de l'émigration comblent 1,3 à 1,4% la dette en devises du pays

Les transferts de fonds de l'immigration tunisienne, qui représentaient environ 30% des réserves de change de la Tunisie à la fin de 2024, ont contribué au remboursement de 1,3 à 1,4% de la dette en devises du pays, a révélé le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), Fathi Nouri. Ces transferts s'élevaient à environ 5,6% du produit intérieur brut du pays et les membres de l'immigration tunisienne contribuaient à hauteur de 2% à l'économie tunisienne, a expliqué M. Nouri dans son discours prononcé à un symposium sur la promotion de l'investissement, organisé par le ministère tunisien des Affaires étrangères en coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'immigration constitue "une force stratégique qui combine des compétences élevées et une influence culturelle, outre leur force efficace dans l'économie nationale", a déclaré le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie. A la fin de février 2024, dernière statistique en la matière, le nombre d'expatriés tunisiens s'élevait à 1.731.619, soit environ 12% de la population totale du pays.

R. I.

ACCUSÉ DE PORTER ATTEINTE À LA SOUVERAINÉTÉ DU PAYS

Khartoum rompt ses relations diplomatiques avec les Emirats Arabes Unis

Le gouvernement soudanais a annoncé qu'il romprait ses relations diplomatiques avec les Emirats arabes unis (EAU) et a rappelé son ambassadeur, déclarant que ce pays « est un État agresseur par sa violation de la souveraineté du Soudan par l'intermédiaire de son « mandataire la milice des Forces de soutien rapide (RSF) ». Le ministre de la Défense Yassin Ibrahim Yassin, s'exprimant à la télévision d'État, a accusé Abou Dhabi de violer la souveraineté du Soudan par l'intermédiaire de son « mandataire », la milice des Forces de soutien rapide (RSF), déclarant que la décision a été motivée en raison « du soutien militaire des Emirats arabes unis aux RSF », y compris par la fourniture d'armes de pointe utilisées lors des récentes frappes de drones et de missiles sur le port, l'aéroport et les centrales électriques de Port Soudan. Un soutien des EAU qui s'est intensifié, ses derniers jours, après les échecs et la perte de contrôle de bon nombre de région par les milices des RSF, face aux opérations offensives des soldats de l'armée soudanaise. El Khartoum indique dans son communiqué que l'escalade à Port Soudan « menace la sécurité régionale et internationale, en particulier la sécurité dans la mer Rouge », et invoque l'article 51 de la Charte des Nations Unies, consacrant le droit du Soudan à la légitime défense, déclarant « le Soudan se réserve le droit de répondre à l'agression par tous les moyens pour préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays ». Cette décision intervient dans un contexte de guerre civile qui dure depuis deux ans entre l'armée régulière (SAF) et la RSF, déclenchée en avril 2023 pour la transition vers un régime civil, laquelle période a été propice à l'ingérence étrangère dans ce pays, visé, notamment par ses richesses et sa position stratégique. Une situation de combats et de conflits depuis avril, 2023, et qui se poursuit, ayant détruit

des villes et déplacé des millions de soudanais. Selon les Nations Unies, plus de la moitié des 46 millions d'habitants du Soudan – soit environ 25 millions – ont besoin d'une aide d'urgence, et des cas de famine ont été confirmés dans plusieurs régions, comme le Darfour. Les groupes de défense des droits de l'homme affirment que le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé environ 15 millions de personnes. Les Emirats arabes unis dans leur réaction continue de nier les accusations de Khartoum, comme ce fut le cas, pour rappel, d'un responsable du ministère émirati des Affaires étrangères déclarant avril dernier, à la Cour internationale de justice que les accusations de complicité des Emirats étaient « totalement infondées ». Le Conseil de défense soudanais a néanmoins qualifié les actions des Emirats arabes unis d'« acte d'agression manifeste » et a clairement indiqué que Khartoum riposterait en cas d'attaque. Aucune réaction immédiate n'a été rapportée par les RSF. Au niveau international, le récent bombardement de Port-Soudan a suscité la condamnation de l'Égypte et de l'Arabie saoudite, ainsi que l'inquiétude des Nations Unies. Les organisations humanitaires avertissent que les attaques et les combats en cours aggravent la crise au Soudan. La Croix-Rouge souligne que les frappes intensives de drones et les coupures de courant aggravent une catastrophe qui a contraint des millions de personnes à fuir leur foyer.

L'AÉROPORT DE PORT-SOUDAN REPREND SES ACTIVITÉS APRÈS UNE FRAPPE DE DRONES

L'aéroport international de Port-Soudan a repris ses activités après une attaque de drones survenue dans la nuit de lundi à mardi, ont indiqué, les autorités locales. "Les vols aériens vers et depuis l'aéroport international de Port-Soudan reprennent et seront opérés

selon le programme habituel", indique un communiqué publié sur la page officielle de l'aéroport de Khartoum sur Facebook. Mardi matin, il a été rapporté que tous les vols depuis l'aéroport de Port-Soudan avaient été annulés en raison d'une attaque nocturne de drones. Aucune information n'est encore disponible sur d'éventuelles victimes ou dommages liés à cet incident. L'attaque aérienne a également visé l'hôtel Marina Hotel, situé au centre de Port-Soudan, ainsi qu'un dépôt de pétrole près du port maritime. Les représentants de l'armée soudanaise ont attribué la responsabilité des attaques aux unités des Forces de soutien rapide (FSR).

20.000 PERSONNES ONT FUI LES COMBATS AU DARFOUR VERS LE TCHAD EN DEUX SEMAINES

Près de 20.000 personnes ont fui les combats au Darfour en deux semaines, a alerté le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), soulignant que les réfugiés continuaient d'affluer au Tchad voisin fuyant le conflit au Soudan. Le HCR a fait état de près de 20.000 personnes, principalement des femmes et des enfants épuisés et traumatisés, arrivées dans l'est du Tchad rien qu'au cours des deux dernières semaines, relevant sa "grave préoccupation" face à la hausse rapide du nombre de réfugiés soudanais dans ce pays d'Afrique centrale. L'augmentation la plus importante a été enregistrée au poste frontière de Tiné, dans la province de Wadi Fira, où près de 6.000 personnes sont arrivées en l'espace de deux jours seulement. Depuis le 21 avril dernier, plus de 14.000 personnes ont été recensées à Wadi Fira, dont 12.000 au cours de la dernière semaine, mais aussi 5.300 personnes à Ennedi Est au cours des 15 derniers jours, dont 1.000 au cours de la seule journée de dimanche dernier.

R. I.

NIGERIA

Au moins 6 morts dans une attaque dans l'Etat de Plateau

Six personnes ont été tuées dans une attaque dans l'Etat de Plateau, dans le centre du Nigeria, une région récemment en proie à une recrudescence des violences intercommunautaires, indiquent des sources locales. Les autorités locales ont confirmé la mort de six personnes lors d'une attaque perpétrée dans la nuit de lundi à mardi dans le village de Marit, dans la zone de gouvernement local de Barkin, dans l'Etat du Plateau. "A ce jour, six personnes ont été confirmées mortes, et de nombreuses autres ont été blessées et hospitalisées", a déclaré Mercy Yop Chuwang, porte-parole du président du conseil local. Les auteurs de l'attaque n'ont pas été identifiés. En un peu moins de deux semaines, en avril, plus de cent personnes ont été tuées dans des attaques dans le Plateau.

R. I.

ELLES AURONT LIEU EN SUISSE

La Chine et les USA annoncent des négociations commerciales ce week end

La Chine et les Etats-Unis ont annoncé qu'ils allaient se réunir le week-end prochain, en Suisse pour jeter les bases de négociations commerciales, une première depuis l'imposition par Donald Trump de droits de douane exorbitants sur les produits chinois et la riposte de Pékin.

Dans le même temps, la banque centrale chinoise a annoncé un train de mesures pour soutenir l'économie du pays menacée par la guerre commerciale avec Washington et une consommation intérieure morose. La Chine "ne sacrifiera pas sa position de principe" et "défendra la justice" lors de cette rencontre entre son vice-Premier ministre He Lifeng, le ministre américain des Finances Scott Bessent et le représentant américain au commerce Jamieson Greer, a averti mercredi le ministre chinois du Commerce. "Si les Etats-Unis veulent résoudre le problème par la voie de la négociation, ils doivent faire face au grave impact négatif des droits de douane unilatéraux sur eux-mêmes et sur le monde", a-t-il ajouté dans un communiqué. "Si les Etats-Unis parlent d'une manière et agissent d'une autre, ou (...) s'ils tentent de continuer à contraindre et à faire chanter la Chine sous le couvert de discussions, la Chine ne sera jamais d'accord". "J'ai hâte de mener des discussions productives dans l'optique de rééquilibrer le système économique inter-



national pour mieux servir les intérêts des Etats-Unis", a pour sa part déclaré dans un communiqué M. Bessent. Les deux parties se réuniront samedi et dimanche afin de jeter les bases de futures négociations, a-t-il dit lors d'un entretien à une chaîne TV américaine mardi. "Je m'attends à ce que nous parlions de désescalade, pas d'un grand accord commercial", a-t-il anticipé. "Il nous faut la désescalade avant de pouvoir aller de l'avant."

R. I.

AU BOUT DE CES 25 DERNIÈRES ANNÉES

La Russie est passée du 10^e rang mondial au 4^e rang en termes de PIB

D'un pays fragilisé dans les années 1990 dans le sillage de l'effondrement d'un monde bipolaire, et l'avènement de la domination des Etats Unis, la Russie s'est imposée, au bout des 25 dernières années, depuis l'arrivée du président Vladimir Poutine, à la tête du pouvoir russe, comme une puissance économique majeure, affichant un PIB à parité du pouvoir d'achat de 6.940 milliards de dollars. Le pays est devenu une des puissances économiques mondiales passant, du 10e au 4e rang mondial en termes de PIB, derrière les États-Unis, la Chine et l'Inde et a vu sa dette publique réduite de 100% à 15% du PIB, loin derrière aussi celle des États-Unis

(120%). Les salaires ont été multipliés par 15, tandis que la pauvreté et le chômage ont atteint des minima historiques. L'espérance de vie a augmenté de 8 ans. Devenu leader mondial des exportations agricoles, alors que son 1998, le complexe agro-industriel russe était à son plus bas niveau avec une récolte de céréales qui a chuté à 47,9 millions de tonnes, le secteur n'a cessé de se relancer jusqu'à voire la Russie, dans la saison agricole 2023-2024, occuper la première place pour les exportations de blé et d'orge. En 2022, le locataire du Kremlin, déclarant que « personne n'a annulé la loi bien connue, simple et fondamentale, qui correspond au dicton très

simple et bien connu "Le pain est la tête de tout" », il dira que « peut-être, dans les conditions dans lesquelles nous vivons actuellement, cette loi est l'une des plus importantes », compte tenu, a-t-il poursuivi « de ce qui se passe sur les marchés alimentaires dans le monde entier ». En 2024, déclarant que « la Russie s'est fixée pour objectif de devenir l'une des quatre plus grandes économies du monde », selon certaines données, notamment les estimations de la Banque mondiale, poursuit-il « -la BM a effectué la semaine dernière des calculs supplémentaires et a placé la Russie à la quatrième place » avait précisé, le Président russe, l'an dernier.

R.I.

COLOMBIE

117 morts depuis janvier dans les violences entre guérillas dans le nord-est

Le conflit entre guérillas dans une région du nord-est de la Colombie frontalière avec le Venezuela a fait 117 morts et près de 65.000 déplacés depuis mi-janvier, a annoncé un organisme indépendant chargé du respect des droits humains dans le pays. Depuis le 16 janvier, l'Armée de libération nationale (ELN) affronte une autre guérilla, le Frente 33, dissidence des anciennes Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), pour le contrôle du Catatumbo. Une région stratégique par ses routes utilisées pour le trafic de drogue et par ses vastes plantations de coca, l'ingrédient principal de la cocaïne dont la Colombie est le premier producteur mondial. En présentant ce nouveau bilan qualifié d'"alarmant", la Défenseure du peuple a accusé l'ELN d'aller de "maison en maison" pour tuer ceux que le groupe armé considère comme proches du Frente 33, une dissidence née après la signature par les FARC en 2016 d'un accord de paix avec le gouvernement. La directrice de l'organisme, Iris Marin Ortiz, a décrit une confrontation marquée par des "persécutions, assassinats, déplacements". Si "les forces de l'ordre sont entrées" dans la région, il n'y a pas selon elle "de preuve objective d'une prédominance ou d'un contrôle effectif (...) sur ces territoires", où les rebelles font la loi. L'organisme évoque l'existence de "camps de resocialisation" dans cette zone, dans lesquels "la population civile est contrainte d'effectuer des travaux forcés comme forme de discipline sociale", et des signalements de violences sexuelles envers des femmes.

R.I.

PANAMA

Manifestation contre la présence militaire américaine

Des milliers de Panaméens ont défilé mardi dans les rues de la capitale pour protester contre le renforcement de la présence militaire américaine autour du canal interocéanique, le projet de réouverture d'une mine à ciel ouvert et la récente réforme de la sécurité sociale. Washington a, début avril, obtenu l'autorisation par le Panama de déployer des militaires américains autour de cette voie d'eau stratégique par laquelle transite 5% du commerce maritime mondial. Les Etats-Unis et la Chine sont les deux principaux utilisateurs du canal entre océans Atlantique et Pacifique. Avant même de prendre ses fonctions le 20 janvier, Donald Trump avait fait monter la pression sur le Panama, menaçant de "reprendre" la voie d'eau inaugurée en 1914 et restée sous souveraineté américaine jusqu'en 1999 car il l'estime sous domination chinoise. Le Panama avait récupéré le canal cette année-là, en vertu d'un accord conclu en 1977 avec le président Jimmy Carter. Les manifestants - étudiants, enseignants, ouvriers, employés du secteur de la santé et défenseurs de l'environnement - exigent également que le président Raul Mulino renonce à son projet de réouverture d'une mine de cuivre à ciel ouvert, dont l'exploitation a été suspendue par la justice en 2023. Ainsi qu'à celui de barrage pour fournir l'eau douce dont le canal a besoin pour faire fonctionner son système d'écluses.

R. I.

APRÈS L'ANNONCE DE TRUMP DE VOULOIR ROUVRIRE ALCATRAZ La ministre américaine de la Justice évoque l'envoi de narcotrafiquants à la prison

La ministre américaine de la Justice, Pam Bondi, a évoqué la possibilité d'envoyer des trafiquants de drogue dans la légendaire prison d'Alcatraz, que le président Donald Trump a annoncé vouloir rouvrir. Mme Bondi s'exprimait lors d'une conférence de presse sur une saisie massive de drogue dans l'ouest des Etats-Unis, notamment au Nouveau-Mexique, en Arizona et en Utah, dont 3 millions de pilules de fentanyl et 35 kilos de méthamphétamine. Le chef présumé du réseau, un Mexicain en situation irrégulière nommé Heriberto Salazar Amaya, arrêté dans l'Oregon, appartient au cartel de Sinaloa, un des plus puissants du Mexique, désigné par les Etats-Unis organisation "terroriste", a affirmé la ministre. Au total, 16 personnes ont été arrêtées dans cette opération, a précisé le procureur général du Nouveau-Mexique, Ryan Ellison. "Je veux qu'elles restent dans nos prisons aussi longtemps que possible", a déclaré Mme Bondi en réponse à une question sur l'éventuelle expulsion des personnes arrêtées vers le Mexique, expliquant craindre qu'elles ne puissent revenir aux Etats-Unis. "La plupart de ces individus, s'ils sont condamnés, resteront dans les prisons américaines", a-t-elle insisté. "Peut-être à Alcatraz", a ajouté la ministre avec un sourire. Donald Trump a annoncé dimanche soir avoir donné l'ordre à son administration de moderniser et de rouvrir l'emblématique prison d'Alcatraz, fermée depuis plus de 60 ans, dans la baie de San Francisco (ouest), pour y incarcérer les "criminels les plus dangereux et violents".

R. I.

مجلس قضاء الويرة

محكمة بدالة
القضاء شؤون الأسرة
رقم الجدول: 00420/25
رقم الفهرس: 00430/25
تاريخ الحكم: 25/04/2025
مبلغ الرضا: 450 ج
مجلس قضاء الويرة
محكمة بدالة
القضاء شؤون الأسرة
رقم الجدول: 00420/25
رقم الفهرس: 00430/25
تاريخ الحكم: 25/04/2025
مبلغ الرضا: 450 ج

**** وتجهيز السبيل ****

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عليها، حضوريا، في أول درجة، في الشكل، قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة.

في الموضوع: إقرار الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 02-03-2025 تحت رقم فهرس 00134/25 وأعداد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور فرارحة محمود، والموجع لدى أماتة ضبط المحكمة بتاريخ 09/03/2025 تحت رقم ايداع ع م 25/269 و بالتلويج:

- إيقاع الحجر على المرحوم ضمه "جيدل يوسف" المولد بتاريخ 26/04/1952 ببلدية امشدالة ولاية الويرة ابن محمد أمزيان وتورث مفعيل.
- تعيين المرحوم "جيدل محمد أمزيان" مقما عليه لرعايته والقيام بشؤونه القانونية المالية و الإدارية والتصرف في أمواله تصرف الرجل الخريس.
- أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الحجر على شهادة ميلاد العني بسحب من التلبية العامة، والأمر بنشر هذا الحكم بأحد الجرائد اليومية أو الأسبوعية للإعلام على أن يكون ذلك بسحب الرجوع.
- تحميل المرحوم بالصاريف القضائية بما فيها رسوم رفع الدعوى وإعادة السير فيها و مصاريف الخبرة. بهذا صدر الحكم والفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه وصحته أمضى على أصله كل من الرئيس وأمين القبط.

المنفذ (المنفذ)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الويرة
بئر امشردالة
بلدية امشدالة
مصلحة التنظيم والشؤون العامة
رقم: 01 / م ت ش ع / 2025

وصل تسجيل التصريح بتأسيس جمعية محلية

قانون رقم: 06-12 المؤرخ في: 18 صفر 1433 للموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات

تم هذا اليوم: 27 افريل 2025، تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس الجمعية المحلية:

- المسماة: الجمعية الاجتماعية ذوي الاحتياجات الخاصة الكوثر بلدية امشدالة.
- المقيمة: ديوان مؤسسات الشباب المركز الثقافي البوكو اعر امشدالة مركز.
- لرئيس الجمعية: علي بن احسن
- تاريخ و مكان الميلاد: 21 مارس 1989 بامشدالة
- العنوان: امشدالة مركز.

تاريخ السريان: هذا الوصل صالح لمدة خمسة سنوات ابتداء من تاريخ 27/04/2025

الملاحظة: ينشر هذا الوصل خلال ثلاثين (30) يوم على الأكثر التي تلي تسليمه في جريدة يومية وطنية اعلامية يطلب من رئيس الجمعية وعلى حسابها.

الإمضاء

LA RUSSIE CÉLÈBRE LE 80^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE CONTRE LE NAZISME

Plus de 29 dirigeants de pays présents aujourd'hui au grand défilé militaire à Moscou

Le défilé officiel aujourd'hui, dans la capitale russe, Moscou pour marquer le 80^e anniversaire de la grande Victoire contre le nazisme et la fin de la seconde guerre mondiale, verra la présence de 29 dirigeants étrangers, d'unités militaires de 13 pays, de vétérans venus notamment des États-Unis et des représentants de 34 ministères de la Défense.

L'ambassadeur des États-Unis a également été invité et Moscou a confirmé, hier la présence de 29 dirigeants étrangers au défilé de la Victoire du 9 mai à Moscou, selon Iouri Ouchakov, conseiller du président russe. Parmi les chefs d'État attendus figurent notamment ceux de l'Azerbaïdjan, de l'Arménie, de la Biélorussie, de la Bosnie-Herzégovine, du Kazakhstan, du Kirghizstan, du Tadjikistan, d'Ouzbékistan, du Turkménistan, de l'Abkhazie, du Brésil, du Burkina Faso, du Venezuela, du Vietnam, de la Guinée-Bissau, de l'Égypte, du Zimbabwe, de la Chine, de la République du Congo, de Cuba, du Laos, de la Mongolie, de la Birmanie, de la Palestine, de la Slovaquie, de la Serbie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, de l'Éthiopie et de l'Ossétie du Sud. Certains pays comme l'Inde, l'Indonésie, le Nicaragua ou encore l'Afrique du Sud seront représentés par des délégations de haut niveau. La Corée du Nord, quant à elle, enverra son ambassadeur. Iouri Ouchakov a par ailleurs laissé entendre qu'une rencontre d'importance non précisée pourrait avoir lieu en marge des cérémonies. Le défilé rassemblera des vété-



rans venus de plusieurs pays, notamment d'Israël et des États-Unis, témoignant d'une dimension internationale au-delà des alliances politiques. Les ministères de la Défense de 34 États ont également été conviés à dépêcher des représentants pour l'événement.

ENTRETIENS BILATÉRAUX ENTRE LE PRÉSIDENT RUSSE ET DES DIRIGEANTS PRÉSENTS DE PAYS DONT AFRICAINS

Il est à noter que des détachements militaires de 13 pays participeront au défilé sur la place Rouge : d'Azerbaïdjan, du Vietnam, de Biélorussie, d'Égypte, du Kazakhstan, de Chine, du Kirghizstan, du Laos, de Mongolie, de Birmanie, du Tadjikistan, du Turkménistan et d'Ouzbékistan. Le conseiller du président russe a également indiqué qu'il avait « envoyé une invitation officielle à l'ambassadeur des États-

Unis en Russie », Lynne Tracy, pour qu'elle puisse aussi assister à la cérémonie du 9 mai. En ce qui concerne la position ukrainienne à propos de l'invitation par la Russie de dirigeants du monde entier pour la célébration du Jour de la Victoire aujourd'hui, il est indiqué que Volodymyr Zelensky, a mis en garde les chefs d'État bien avant leur présence au nombre de 29, aujourd'hui à Moscou. Il a indiqué que Kiev « ne pourrait pas garantir « la sécurité » des dirigeants internationaux qui seront présents devant le Kremlin à l'occasion de la commémoration de millions de russes, citoyens et de l'armée rouge qui ont lutté et se sont sacrifiés pour en finir avec le nazisme et le fascisme en Europe en général et dans l'ex-URSS, en particulier, une lutte qui a mis un terme à la seconde guerre mondiale.

R. I.

UN RAPPORT MET À NU LE RACISME DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS

Il dénonce les discriminations et les inégalités entravant l'accès égalitaire aux soins

Dans un rapport publié le 6 mai, Claire Hédon, défenseur des droits, dénonce les discriminations dans les parcours de soins. Couleur de peau, précarité, handicap : ces inégalités entravent l'accès à une prise en charge équitable, nécessitant des mesures urgentes. Le rapport « Prévenir les discriminations dans les parcours de soins : un enjeu d'égalité », publié par la Défenseure des droits, met en lumière un problème systémique : les discriminations dans le système de santé français. Basé sur plus de 1 500 témoignages de patients et professionnels, ce document de 68 pages révèle des pratiques discriminatoires à chaque étape du parcours de soins, de la prise de rendez-vous à la consultation, en passant par les urgences. Les discriminations prennent des formes variées. Les personnes perçues comme non blanches subiraient souvent une minimisation de leurs symptômes, parfois imputée à des préjugés racistes comme le « syndrome méditerranéen ». Les femmes, notamment

jeunes ou d'origine étrangère, verraient ainsi leur douleur sous-évaluée, en particulier aux urgences. Les personnes en situation de précarité, vivant à la rue ou usagers de drogues, se heurtent à des refus de soins motivés par leur apparence ou leur situation économique. Enfin les personnes handicapées font face à des obstacles structurels, comme l'inaccessibilité des plateformes de rendez-vous en ligne.

DES RECOMMANDATIONS POUR UNE SANTÉ PLUS ÉGALITAIRE

Ces pratiques ont des conséquences graves. Selon le rapport, déclarer une discrimination augmente de 14 % la probabilité de renoncer à des soins ultérieurs, un chiffre encore plus élevé pour les femmes, les personnes d'origine africaine ou de confession musulmane. Ce renoncement entraîne des retards de prise en charge, une dégradation de la santé et une perte de chance pour les patients. Pour remédier à ces injustices, Claire Hédon propose une straté-

gie nationale de prévention et de lutte contre les discriminations. Parmi les mesures phares, la création d'un Observatoire national des discriminations pour documenter et analyser ces phénomènes. Elle appelle également à renforcer la formation des professionnels de santé afin de « déconstruire » les stéréotypes et de faciliter les recours judiciaires des victimes, avec des sanctions dissuasives pouvant aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende. Enfin, le

défenseur des droits insiste sur l'adaptation du système de santé aux besoins des patients. Cela passe, selon elle, par des dispositifs « d'aller vers » les populations vulnérables, des centres de soins gratuits et une diversification des modes de prise de rendez-vous pour contourner les barrières numériques. Ces recommandations visent à garantir un accès équitable aux soins, un droit fondamental encore loin d'être universel.

R. I.

ILS SONT À LEUR PLUS BAS NIVEAU DEPUIS 35 ANS

« Les progrès du développement humain connaissent un ralentissement sans précédent » selon l'Onu

Les progrès du développement humain connaissent un ralentissement sans précédent, enregistrant la plus faible augmentation depuis 1990, selon un nouveau rapport publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). « Au lieu d'une reprise soutenue après la période de crises exceptionnelles de 2020-2021, les progrès ont été étonnamment faibles », a déclaré Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, lors d'un point de presse quotidien, citant le Rapport sur le développement humain 2025 « Une question de choix : les personnes et les possibilités à l'ère de l'intelligence artificielle (IA) ». Les projections pour 2024 révèlent une stagnation des progrès de l'Indice de développement humain (IDH) dans toutes les régions du monde. Si cette lenteur des progrès devient la « nouvelle norme », le monde deviendra moins sûr, plus divisé et plus vulnérable aux chocs économiques et écologiques, a déclaré Achim Steiner, administrateur du PNUD. Le rapport analyse les progrès du développement à travers une série d'indicateurs, notamment les progrès en matière de santé, d'éducation et de revenus. Il montre que les inégalités entre les pays à faible IDH et ceux à IDH très élevé ont continué de se creuser pour la quatrième année consécutive. Les défis de développement pour les pays affichant les IDH les plus faibles deviennent particulièrement graves, sous l'effet de tensions commerciales croissantes, d'une aggravation de la crise de la dette et d'une industrialisation croissante et sans emploi. Le rapport présente les résultats d'une nouvelle enquête qui révèle que les gens sont réalistes mais optimistes quant aux changements que l'IA peut apporter. Six personnes sur dix s'attendent à ce que l'IA ait un impact positif sur leur emploi, créant des opportunités dans des domaines qui n'existent peut-être même pas aujourd'hui. Le rapport préconise une approche de l'IA centrée sur l'humain et souligne trois domaines d'action essentiels : construire une économie dans laquelle les individus collaborent avec l'IA plutôt que de lui faire concurrence ; intégrer l'action humaine tout au long du cycle de vie de l'IA, de la conception au déploiement ; et moderniser les systèmes d'éducation et de santé pour répondre aux exigences du XXI^e siècle.

R. I.

LE NOUVEAU PM CANADIEN MARK CARNEY FACE À DONALD TRUMP

« Le Canada ne sera jamais à vendre »

Le nouveau Premier ministre canadien Mark Carney a assuré face à Donald Trump que son pays ne serait « jamais à vendre ». Pour leur premier face-à-face, la tension était palpable dans le Bureau ovale derrière les sourires des deux dirigeants. Mark Carney a quitté la Maison Blanche un peu plus de deux heures après y avoir été reçu par le président républicain, sans faire de déclaration. Elu il y a une semaine sur la promesse de faire face au président américain, dont les menaces angoissent les Canadiens, le nouveau dirigeant devait éviter de braquer son impulsif interlocuteur pour ne pas compromettre un éventuel accord commercial. Donald Trump a toutefois répété qu'il ne reviendrait pas sur ses décisions concernant les droits de douane, estimant que rien ne pourrait l'amener, même après discussion avec le Premier ministre canadien, à revenir en arrière. « C'est comme ça », a-t-il affirmé. Le président américain a déjà imposé des droits de douane sur l'acier et l'aluminium canadiens, notamment, et menace son voisin du Nord de taxes douanières généralisées de 25%. « Le Canada est un pays qui devra être capable de se débrouiller seul sur le plan économique », a estimé Donald Trump. « Il n'y a aucune raison pour que nous subventionnions le Canada. »

R. I.

DJ SNAKE

Premier DJ à faire son entrée au musée Grévin

Dj Snake a inauguré mardi soir son double de cire à Grévin, devenant le premier compositeur de musique électronique pensionnaire du musée parisien.



"C'est flippant, c'est bizarre", a réagi le compositeur, producteur et réalisateur artistique français de 38 ans, William Grigahcine de son vrai nom, à proximité de statue. Accessible au public dès mercredi, elle est installée dans la Salle des Colonne, aux côtés d'autres doubles de cire célèbres comme Brad Pitt, George Clooney et Céline Dion. Six mois de travail ont été nécessaires pour confectionner la statue de la star représentée avec ses cheveux courts et teints en blond, vêtue d'une veste en cuir et de ses fameuses lunettes de soleil. DJ Snake a déclaré être fier d'être le premier DJ à rejoindre "les grands hommes et les

grandes dames du musée" et s'est dit "impressionné" du travail de l'équipe de Grévin. Connu pour ses tubes planétaires, de "Lean On" à "Taki Taki", l'artiste aux racines françaises par son père et algériennes par sa mère a notamment collaboré avec Travis Scott, Justin Bieber, Selena Gomez, J Balvin, Sean Paul et Lady Gaga. Après avoir rempli le Parc des Princes à Paris en 2022, il doit

assurer samedi un concert au Stade de France (environ 80.000 places), puis finir la nuit par un second show à l'Accor Arena, toujours dans la capitale. Cette date représente pour lui "le graal", une "impression d'avoir fini le +game+ (le jeu, NDLR) des concerts à Paris" a-t-il affirmé à l'AFP. "Je me suis dit que ce serait sûrement le dernier concert en solo à Paris", avait-il confié. L'artiste internatio-

nal est en négociation pour une nouvelle date à Alger qui serait pleine de "symbolique", a-t-il ajouté. Fondé en 1882, le musée Grévin accueille chaque année plus de 800.000 visiteurs. Avec cette nouvelle entrée, il confirme sa volonté d'ouvrir ses galeries à des figures de la musique contemporaine: la statue de Clara Luciani ("La grenade") a rejoint sa collection en février.

MOIS DU PATRIMOINE À ORAN

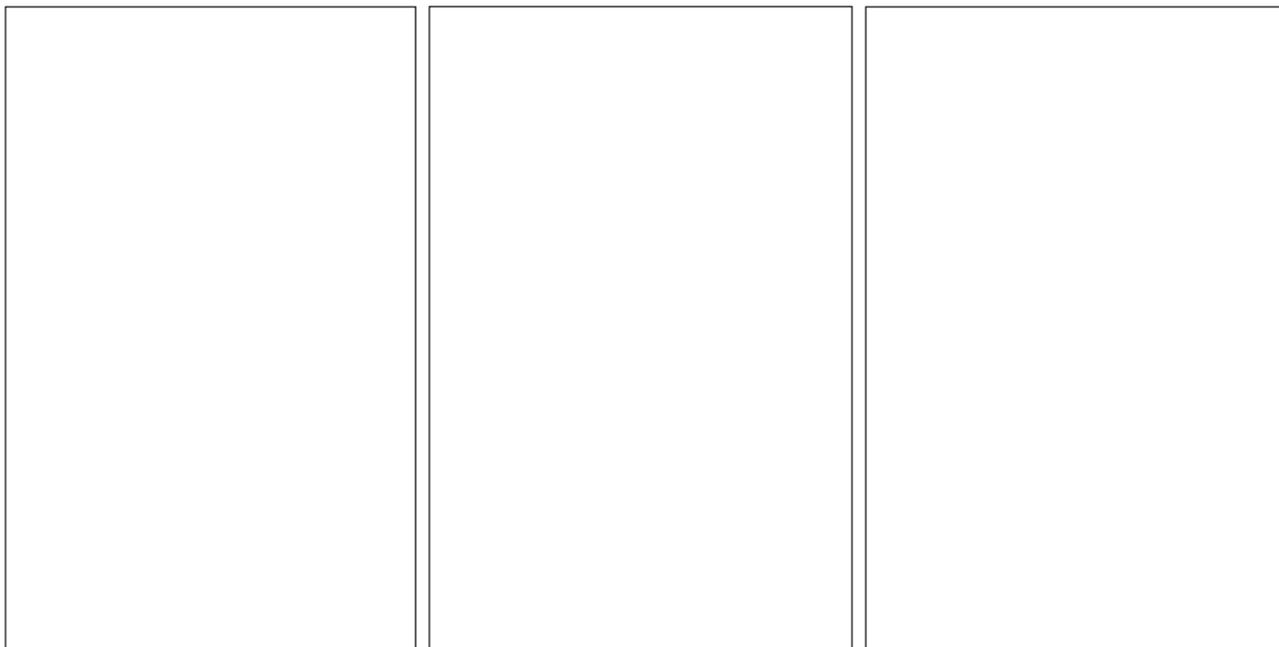
Mise en exergue de la photogrammétrie dans la préservation du patrimoine culturel mobilier

Des spécialistes en archéologie ont souligné, lors d'un atelier de formation sur "la photogrammétrie en archéologie" organisé, mardi au musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran, l'importance de cette technique pour la préservation et la mise en valeur moderne du patrimoine culturel mobilier national. Dans ce cadre, le professeur Salim Anane de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger 2 a expliqué que "la technique de la photogrammétrie, ou photographie métrique de l'objet patrimonial, a été introduite pour améliorer le travail muséal. Elle constitue un outil efficace pour les professionnels œuvrant à la conservation du patrimoine mobilier". Cette technique permet aux conservateurs de prendre des images de l'objet patrimonial sous plusieurs angles pour les archiver dans une base de don-

nées contenant la fiche technique de l'objet exposé, a-t-il précisé dans sa conférence centrée sur l'aspect théorique de la photogrammétrie. Il a également souligné que cette méthode offre de nombreux détails que les photographies classiques ne capturent pas. Pour sa part, le professeur Mohamed Arbaoui, également de l'Université d'Alger 2, s'est attardé sur l'aspect pratique de la photogrammétrie, en présentant un aperçu complet des méthodes d'application de cette technique pour photographier un objet ou un site archéologique numérisé en 3D. Il a précisé qu'il est ensuite possible d'intégrer ces reproductions dans un dispositif holographique permettant au public de les visualiser comme s'il s'agissait d'objets réels. De son côté, Fatima Dahrour, conservatrice du patrimoine culturel au musée "Ahmed Zabana", a

indiqué que cet atelier constitue une opportunité pour les employés des musées et les cadres du secteur culturel d'Oran de découvrir les dernières technologies utilisées dans les musées, en particulier celles liées à la photographie et à la documentation des objets ou monuments historiques. L'atelier permet également d'acquérir de nouvelles compétences en matière de conservation et de restauration, pour mieux suivre les évolutions du monde muséal. Elle a rappelé que le musée "Ahmed Zabana" abrite plusieurs spécialités et possède de riches collections muséales. Cet atelier s'inscrit dans le cadre du programme du musée "Ahmed Zabana" pour célébrer le mois du Patrimoine (du 18 avril au 18 mai), qui se tient cette année sous le thème "L'intelligence artificielle dans le domaine du patrimoine culturel".

PUB



9^e FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN 18 films à l'affiche du 10 au 19 mai

Dix-huit films issus des Etats membres de l'Union européenne (UE) seront projetés à Alger, Béjaïa et Oran, à l'occasion du 9^e Festival du film européen en Algérie, prévu du 10 au 19 mai prochain, ont indiqué mardi à Alger les organisateurs. Des pays comme l'Espagne, la Roumanie, l'Italie, la Suède ou encore la Bulgarie, prendront part à ce festival qui mettra à l'honneur, cette année, une sélection de 18 productions cinématographiques, mettant en lumière des thèmes variés comme "les relations familiales", "la solidarité" et "les défis climatiques". Prévus à la Cinémathèque d'Alger, qui accueille toutes les projections, en plus des salles de cinéma rattachées à la Cinémathèque algérienne à travers Béjaïa et Oran, des films de fiction et d'animation ainsi que des documentaires sont au programme de cet événement. Présentant devant la presse le programme de cette 9^{ème} édition, l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, M. Diego Mellado Pascua, a souligné que ce festival est un "rendez-vous de référence qui célèbre la richesse et la pluralité du cinéma européen". Le programme de cette édition prévoit la projection de productions récentes notamment "The trap" de Nadjeda Koseva (Bulgarie), "The man without guilt" de Ivan Gergolet (Slovénie) et "Le droit au bonheur" de Claudio Rossi Massimi (Italie), qui explorent des thèmes variés notamment "la liberté", "les liens familiaux" et "les défis climatiques". Parallèlement aux projections, des master-class animées par des cinéastes et producteurs européens et algériens sont programmées.

MASCARA

Lancement de la Semaine du Petit archéologue

La première édition de la "Semaine du Petit archéologue" destinée aux élèves des écoles primaires a débuté, mardi sur le site archéologique de "l'Homme de Tighenif", situé dans la commune du même nom, dans la wilaya de Mascara, a-t-on constaté. La première journée de cette manifestation, organisée à l'initiative de la direction de la Culture et des Arts dans le cadre de la célébration du Mois du Patrimoine, a été marquée par des expositions d'affiches accompagnées de photos mettant en lumière les sites archéologiques et historiques que recèle la wilaya. Parmi ces sites figurent la Zmala de l'Emir Abdelkader (capitale itinérante) dans la commune de Sidi Kada et le camp romain "Aquea Sirenses" à Bouhanifia, indique-t-on. Le programme de cette semaine comprend également des ateliers de sensibilisation autour de la "mosaïque archéologique", de la "restauration des objets archéologiques", ainsi que la présentation des monuments datant des périodes romaine et ottomane dans la région. Ces activités sont encadrées par la direction concernée, a indiqué à l'APS le directeur de la Culture et des Arts, Abdelghani Rezgui. Deux concours sont également programmés à cette occasion, l'un pour la meilleure pièce de théâtre sur le patrimoine culturel local, et l'autre pour le meilleur défilé de costume traditionnel, tous deux destinés aux élèves du primaire. Par ailleurs, deux ateliers sont prévus : le premier de contes et le deuxième de lecture d'histoire en lien avec le patrimoine, en plus de cours visant à faire découvrir le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Mascara, a fait savoir le même responsable. L'objectif de cette initiative est de faire découvrir aux élèves des écoles primaires les monuments historiques et archéologiques de la région, de les sensibiliser à l'importance de leur préservation, et de valoriser les efforts du secteur de la culture et des arts dans ce domaine, a-t-on souligné de même source.

Recette du jour



Blanquette de poulet revisitée

Ingrédients pour 4 personnes:

- 500 g de morceaux d'escalope de poulet
- 1 oignons
- 1 blanc de poireau
- 2-3 carottes
- 250 g de champignons des olives vertes dessalées
- 1 gousse d'ail dégermée
- sel et poivre blanc
- 1 jaune d'oeuf
- 65 g de beurre ou margarine
- 2 cuillères à soupe de farine
- jus d'1 citron 1/2 citron pour moi
- 1 bouquet garni thym, persil et laurier pour moi

INSTRUCTIONS

On commence par faire revenir les champignons dans une poêle avec 1

cuillère à soupe de beurre (margarine) durant 3min (ne pas oublier de saler les champignons) et réserver. Faire fondre de l'huile d'olive et une noisette de beurre (margarine) dans une marmite et ajouter l'oignons haché, laisser suer 5 min (sans laisser prendre de couleur), ajouter ensuite les escalopes de poulet coupées en petits morceaux. Faire revenir tranquillement les morceaux d'escalope durant 5 min à peu près, ajouter le bouquet garni les légumes (carottes, blanc de poireaux et champignons, ail) et couvrir d'eau (ne pas hésiter à rajouter de l'eau afin de couvrir le poulet). Cuire à couvert durant 1h à feu doux ou jusqu'à ce que les

escalopes et les légumes aient cuits. Retirer les morceaux de poulet, les légumes et le bouquet garni, et mixer la sauce à l'aide de mixeur plongeur afin d'obtenir une sauce lisse, réserver cette sauce. Préparer le roux pour lier la sauce : faire fondre le beurre dans la casserole et ajouter la farine (2 cuillères à soupe pour moi) tout en remuant avec une spatule en bois. Ajouter un peu de jus de cuisson sur feu moyen en faisant attention à ce que le roux n'attache pas et laisser cuire un peu, ajouter au fur et à mesure la sauce (on peut utiliser par la suite un fouet c'est plus pratique), et laisser cuire la sauce quelques

instants en augmentant un peu le feu. Hors du feu ajouter le jus de citron et le jaune d'oeuf, il ne faut pas que la sauce soit trop chaude sinon le jaune va cuire avant d'avoir eu le temps de remuer, bien remuer la sauce. La sauce est prête, on remet les escalopes, les légumes et les champignons en ajoutant les olives préalablement dessalée, assaisonner de poivre blanc. Remettre sur feu doux afin de réchauffer les légumes. Personnellement enfin de cuisson je rajoute une petite cuillère de bouillon de volaille que je réduit en poudre pour donner plus de goût, rectifier l'assaisonnement et parsemer de persil (facultatif).

Gâteau du Jour

Tarte au citron meringuée



INGRÉDIENTS :

- 250g de farine
- 150g de beurre
- 125g de sucre glace
- 50g d'œuf
- 5g de sel
- Crème au citron de maman
- 3 citrons on peut remplacer 1 citron par 1 orange pour moins d'acidité
- 3 jaunes d'oeuf
- 150gr sucre
- 1/4 de litre d'eau
- 30gr beurre
- 5 c-a-soupe maïzena
- Zeste citron
- Meringue recette de maman
- 3 Blancs d'oeuf
- 300 gr de sucre fin on peut mettre de sucre
- 1 pincée sel
- 1 c-à-café vinaigre
- 2 c-à-soupe de maïzena facultatif

INSTRUCTIONS

Préparation de la pâte Sablée
Dans un saladier, mettre la farine, le sucre glace et le sel. Ajouter le beurre et l'incorporer du bout des doigts. Sabler le mélange en le frottant entre les mains
Ajouter l'œuf et mélanger sans trop travailler. Fraiser la pâte.



Faire une boule puis aplatir avec la paume de la main pour former un disque épais. Envelopper dans un film alimentaire et laisser reposer au frais au moins 20 min. Déposer un papier de cuisson sur le fond de tarte et disposer des poids (haricots secs...). Faire cuire à blanc 20 à 25 min à 180°C, retirer les haricots ainsi que le papier sulfurisé et continuer la cuisson pour 10 à 15 min. Préparation de la crème au citron : Dans une casserole verser la moitié d'eau, le zeste de citron, le jus de citron (jus d'orange si on a remplacé 1 jus de citron), et le sucre et porter à ébullition. Dans un bol, verser les jaunes d'oeufs, le reste d'eau ainsi que la maïzena et bien battre à l'aide d'un fouet. Verser cette crème sur le liquide bouillant en remuant sans arrêt jusqu'à épaississement. Hors du feu, ajouter le beurre en parcelle et bien remuer jusqu'à incorporation totale. Verser la crème sur la pâte. Réserver. Préparation de la meringue : Battre les blancs très ferme, ajouter d'un coup le sucre fin et tourner à la cuillère en bois (sans battre) pendant 10 min. Ajouter le vinaigre tourner encore 10 min à la cuillère en bois, ajouter le zeste et la maïzena (facultatif). A l'aide d'une poche à douille dresser la meringue sur la crème au citron. Enfourner juste le temps de dorer la meringue ou utiliser un chalumeau si vous en possédez.

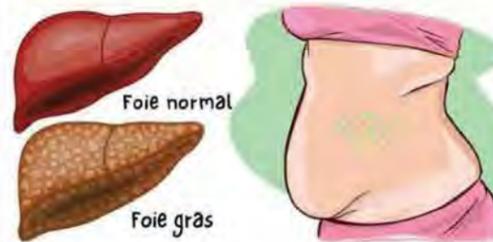
Conseil du jour

ALIMENTS POUR UNE NUIT RÉPARATRICE



- Thé à la camomille**
favorise l'endormissement grâce à l'antioxydant apigénine
- Noix de cajou**
Haute teneur en mélatonine
- Pistaches**
Riche en vitamine b6 et en mélatonine
- Épinard**
Riche en magnésium
- Oeufs**
Teneur élevée en glycine et en L-tryptophane
- Kiwi**
Riche en serotonine

Le saviez-vous ?



La consommation d'une seule cuillère à café de gingembre moulu quelques fois par semaine réduit l'inflammation dans le corps et élimine la graisse du foie, améliorant ainsi la fonction de cet organe de désintoxication important.

Bon à savoir !

La menthe

est une plante aromatique que l'on retrouve souvent en cuisine, dans la nourriture mais également dans les boissons. De plus, elle éloigne mites, pucerons, rongeurs et moustiques ce qui en fait une plante répulsive très utile au potager ou même au rebord de la fenêtre dans un pot.



Astuce du jour:

10 astuces de grand-mère pour perdre du ventre sans exercice

1. Boire de l'eau tiède citronnée au ré
2. Adopter une alimentation anti-ballonnements
3. Boire des tisanes digestives
4. Réduire le sel dans son alimentation
5. Prendre son temps pour manger
6. Tester les huiles essentielles
7. Dormir suffisamment et correctement
8. Faire des massages du ventre
9. Intégrer du vinaigre de cidre dans ses repas
10. Rester hydraté tout au long de la journée

CITATION DU JOUR

« Ceux qui abandonnent ne gagnent jamais, ceux qui gagnent n'abandonnent jamais »

Les courses en direct



HIPPODROME EMIR ABDELKADER - ZEMMOURI
JEUDI 8 MAI 2025 - PRIX : NAHZIA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

La jument Affila au-dessus du lot

L'hippodrome de Zemmouri affiche un plein aux stalles ce jeudi mettant aux prises 17 coursiers de race arabe de valeur sensiblement égale, ce qui nous donne un aperçu de la qualité des coursiers engagés qui, assez équilibrés par leurs gains et celle par rapport à la condition du jour où on relève- ra uniquement trois chevaux qui totalisent un gain minime. Le vieux et ex-champion Chalibou de 13 ans et le cheval de 10 ans Chergar et le mâle bai brun Gabi el Kheir, le reste avec un zéro gain. C'est dire si nous sommes confrontés à un véritable casse-tête, car, à part la jument Affila qui reste la base de ce pari et la première favorite de ce prix Naziha, support au pari tiercé, quarté et quinté, donc il faudra faire preuve de munie afin de pouvoir dresser des lignes fiables qui puissent mener vers la combinaison gagnante risquant d'être royale pour deux raisons, premièrement la distance de cette épreuve réduite pour des coursiers au sang chaud et à part la jument Affila qui reste la première favorite. tout le reste ont des chances d'être sur le podium, donc, cette course assez complexe nécessite une analyse poussée afin de décortiquer les chances de chaque concurrent en tenant compte de sa forme et il ne faut pas oublier de pencher vers les pros de cette discipline, entraîneurs ou jockeys. Nous vous rappelons que cette course est réservée aux chevaux de 4 ans et plus n'ayant pas totalisé une somme de 21.000 DA en gains et places depuis le premier octobre.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. CHALIBOU. Vu le lot présent, cet ex-champion a les moyens d'obtenir une place parmi les cinq premiers.

2. CHERGAR. Méfiance, il vient de reprendre les courses après un repos de 5 mois, ce vieux routier de 10 ans préfère les parcours réduits comme celui du jour.

3. GABI EL KHEIR. Cette fois, ce protégé de l'écurie Z.Ait Youcef aura de grandes chances de figurer parmi les 5 premiers car il a déjà côtoyé des chevaux plus robustes.

4. AFFILA. Une galopeuse et accrocheuse, cette fille de Mage de Piboul et Emerode sera la première favorite.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
S. MESSOUS	1	CHALIBOU	Y. BENDJEKIDEL	58	15	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	2	CHERGAR	AH. CHAABI	58	11	W. CHAABI
Z. AIT YOUCEF	3	GABI EL KHEIR (0)	T. ALI OUAR	57	10	F. SOUILMI
ABS. LAHMICI	4	AFFILA	CH. CHAABANE	56	5	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDI OUI	5	MESRARA	B. BENDJEKIDEL	55	9	ABM. BOUBAKRI
D. LEMMADI	6	FAYCAL D'HEM	JJ.Y. MOUSSI	55	13	MED. HAMIDI
Z. AIT YOUCEF	7	ISMATALI	S. BENYETTOU	55	16	S. HAMIANE
AD. LAGRAA	8	AMIR JAMRA	AM. BENDJEKIDEL	55	12	MED. HAMIDI
N. MEZIANI	9	MAMITCHA (0)	MED. GHENAM	54	8	S. MEZIANI
N. MEZIANI	10	MORDJANYA	AL. TIAR	54	7	S. MEZIANI
S. MESSOUS	11	MOUHDJA	W. BENDJEKIDEL	54	3	PROPRIÉTAIRE
T. HAMZA	12	TAMOUH ZEN	CH. ATTALLAH	54	14	KH. DOUKHI
Y. BELARBI	13	KIRAZ	F. AMMAR	54	1	PROPRIÉTAIRE
AD. LAGRAA	14	AL DJAMRA (0)	A. HAMIDI	54	17	MED. HAMIDI
L. MOKRANI	15	HEDY	A. YAHIAOUI	53	6	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	16	ITHARA	S. BENDJEKIDEL	53	4	N. TIAR
K. BENHAMOUDA	17	ROFIAL (0)	AP:Y. CHELLAL	48,5	2	B. AMRAOUI

5. MESRARA. Rien de probant à son actif.

6. FAYCAL D'HEM. C'est un cheval très rapide sauf qu'il est absent depuis septembre 2024, sinon...

7. ISMATALI. C'est vrai qu'il passe par une période sombre mais cette fois est confié à un jockey de grande qualité, S. Benyettou ne monte pas pour le plaisir.

8. AMIR JAMRA. Au-dessous du lot.

9. MAMITCHA. Méfiance, cette jeune femelle de 5 ans a démontré qu'elle a les aptitudes d'une galopeuse lors de sa dernière sortie au Caroubier, elle sera la grande surprise.

10. MORDJANA. Elle a pour elle uniquement la monte du jour.

11. MOUHDJA. C'est vrai qu'elle n'a rien à son actif, à mon avis, aujourd'hui avec son partenaire du jour le jockey Walid Bendjeki- del elle peut créer la surprise.

12. TAMOUH ZEN. Quand la rapidité du cheval et l'efficacité du jockey se réunissent ça donne un chamboulement explosif à l'arrivée..

13. KIRAZ. Barrée en théorie.

14. AL DJAMRA. Cette femelle alezan de 6 ans reste sur une longue série d'échecs et cette fois encore n'aura pas la tâche facile.

15. HEDY. Absente depuis plus de 2 ans. A revoir.

16. ITHARA. Manque visiblement d'expérience.

17. ROFIAL. Ce jeune mâle de 4 ans est très vif et rapide, ambushé en bas du tableau bénéficiant d'une belle décharge de poids et piloté par la star des apprentis jockey Youcef Chellal. Attention

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

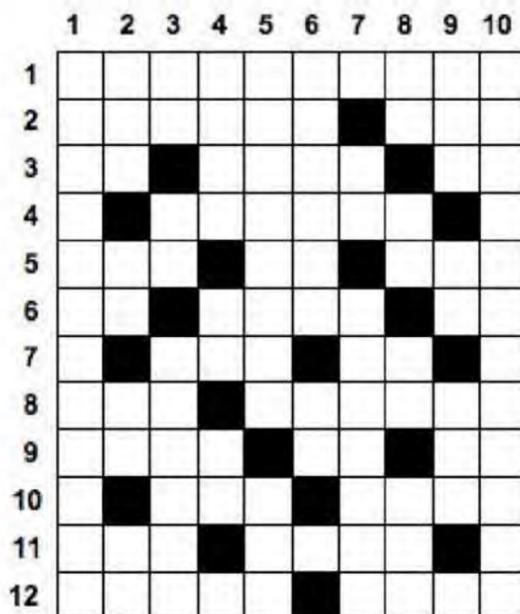
MON PRONOSTIC

4. AFFILA - 17. ROFIAL - 12. TAMOUH ZEN - 3. GABI EL EL KHEIR

LES CHANCES

7. ISMATALI- 11. MOUHJA

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 - Écart de conduite - 2 - Sédition - Napperon - 3 - Eu égard à - Possessif - Outil de traçage - 4 - Enchâsser - 5 - Thymus du veau - De moins - Gendre du Prophète - 6 - Jeu chinois - Il est bien tourné - Article - 7 - Œuvre de choix - Agent de liaison - 8 - Arrivée en criant - Expériences - 9 - Résiste à toute pression - Dieux des stades - Se mirait dans le Nil - 10 - Découverte - Paradis - 11 - Mèche rebelle - Enveloppe - 12 - Pressé - Relève.

VERTICALEMENT

1 - Qui mènent une vie de débauche - 2 - Pris au cœur - Devenue vraiment bête - Carotté - En peine - 3 - En éveil - Spires d'Hitler - Dégrader la réputation de quelqu'un - 4 - Mille-pattes - Consonne double - Europium - 5 - Renvoi - Quartier chaud - 6 - Ancien germain - Possessif - 7 - Noyau de cerise - Intention - 8 - Le rêve d'une vie de chien - Roulement de tambour - Tantale - En dehors - 9 - N'est plus brouillon - Largeur d'étoffe - Échauffait la bile - 10 - Qui détruit les microbes.

Mots fléchés

Sédition	E	Têtes de canards	Amas	Largeur d'étoffe	Prudent
Amincit		Quarts chauds	Double voyelle	Fils de Noé	Vigueur
Chaume					Laisse rêveur
Cages			Prises au cœur		Coule au Congo
			Bouche à nourrir		
Deux de trois		Arsenic		Pêche-resse	
Rouleur sur piste		Os sans moelle		Bonne base	
		Le matin		Boisson	Mal accueillies au palais
		Grecque		Au suivant	
Vient de la cave	Tasse				Fer
	Coloré				
			Couleur locale		Fusil
			Prononcé		Article
Cérémonial				Aperçu ou vue	
Pion				Baie nipponne	
		Formulée			Filet d'eau
		En l'air			
Terme musical			Baie de Honshu		Signe musical
Fruit					
				À payer	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Qui fait beaucoup rire (10 lettres)

R	E	I	E	S	S	E	R	P	E	T	S	E	L	N	E	L	T
E	E	C	R	E	S	R	E	V	E	T	N	E	R	R	A	A	T
O	V	C	R	D	I	A	L	E	D	E	I	T	I	I	U	E	O
E	R	R	L	A	T	M	A	S	S	E	U	A	V	D	L	I	N
E	I	V	A	U	F	E	V	A	R	G	P	O	I	A	N	A	T
C	F	A	E	L	S	E	U	S	S	I	J	S	G	T	I	R	E
N	I	M	B	T	E	V	I	A	L	G	N	E	E	V	A	E	T
A	S	E	R	S	E	D	N	E	M	A	O	T	E	F	E	N	E
H	I	S	E	I	S	U	T	A	I	H	R	R	T	E	N	R	A
C	O	I	G	M	E	S	O	R	O	M	I	E	N	T	O	O	R
T	T	S	A	R	S	R	E	V	I	D	V	N	A	S	G	B	U
I	N	S	S	O	E	T	U	E	M	E	A	I	H	E	R	E	E
D	E	A	U	H	E	E	S	S	A	N	D	E	C	I	A	S	S
U	V	S	T	S	C	R	I	A	L	C	E	E	C	S	J	I	I
A	E	O	I	D	A	R	D	E	R	I	O	F	V	R	N	R	L
M	R	A	E	D	R	O	H	E	R	U	P	M	I	A	U	P	A
T	I	C	E	G	R	E	I	V	E	R	U	S	U	E	N	O	V
N	R	E	V	E	R	R	O	S	S	E	E	L	U	O	B	T	S

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ALLANT - AMENDE - AVANT - BAUME - BOULON - BOURG - COURSE - CRECHE - CRISE - DAIS - DIETE - DOUCE - ECRAN - ECRIT - ESSAI - FIERE - FORMER - FRAISE - GAINE - GOURDE - GRAVE - HAIE - HORDE - HOUE - IMPUR - INERTE - INTRUS - JAIS - JARRE - JOUE - LAID - LAIE - LETAL - LOURD - MAIE - MEULE - MOULE - NAVET - NORMAL - NOTER - OISIVE - OLIVE - ORVET - PERTE - POIRE - PRIERE - REVERS - REVUE - ROUND - SAIN - SOIN - SOURDE - TAIRE - TOISE - TRAIT - ULTIME - USAGER - USUEL - VERBE - VIRALE - VISITE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Répertoire - 2. Étroit - Élu - 3. Duel - Colle - 4. Ri - Er - Nue - 5. Est - Ut - SGP - 6. Riens - Ar - 7. Soie - Taule - 8. Es - Né - S.S - 9. Parts - Es - 10. Éta - Ruelle - 11. Nu - Têt - Eue - 12. Têtes - Usés..

VERTICALEMENT :

1. Redressement - 2. Étuis - Os - Tué - 3. Pré - Tri - Pa - 4. Éole - Iéna - Té - 5. Ri - Rue - Erres - 6. T.T.C - T.N.T - Tut - 7. On - Sasse - 8. Relus - Us - Les - 9. Illégal - Élué - 10. Eue - Pressées.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Avenante - Ides - Aspe - Unir - Buser - Étire - Est - Fe - Eues - Ei - Ose - Ir - Retiré - Ise - Erne - Élée - Ase - Germer.

VERTICALEMENT :

Aviné - Ruées - Édité - Œstre - Âneries - Ein - As - Ruer - Reg - An - Rée - Âme - Tau - Sise - Er - Messe - Bée - ILM - Pesé - Risée - Avertir - Réer.

MOTS MASQUÉS INTUMESCENCE

Démantèlement d'un réseau criminel activant sous le couvert de sociétés fictives et arrestation de 47 de ses membres

Le Service central de lutte contre la criminalité organisée (SCLCO) a démantelé, dans une opération qualitative, un réseau criminel organisé activant sous le couvert de sociétés fictives à travers plusieurs wilayas du pays, arrêté 47 de ses membres et récupéré des sommes d'argent importantes, indique mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Dans le cadre de la lutte contre les crimes portant atteinte à l'économie nationale, le SCLCO de Saoula (Alger) a procédé, dans une opération qualitative, au démantèlement d'un réseau criminel organisé qui activait sous le couvert de sociétés fictives et se livrait à une évasion fiscale systématique dans plusieurs wilayas du pays", a précisé la même source. Les investigations ont permis "aux enquêteurs du Service de dévoiler le plan criminel des membres du réseau, qui ont créé plusieurs entités commerciales fictives à travers le territoire national, sans exercer d'activité commerciale réelle, dans le but de s'inscrire dans des opérations financières frauduleuses, en exploitant de faux registres de commerce et des factures fictives pour obtenir des fonds, qu'ils utilisaient dans des projets d'investissement aux fins de blanchiment d'argent", a ajouté la même source. L'affaire, traitée sous la supervision du parquet territorialement compétent, "a abouti à l'arrestation de 47 membres du réseau, à la récupération de 24 milliards de centimes issus de l'activité criminelle, au gel de comptes bancaires d'une valeur de 78 milliards de centimes, et à l'inventaire et à la mise sous opposition de biens mobiliers d'une valeur de 400 milliards de centimes (500 camions poids lourds, bulldozers et véhicules), en sus de biens fonciers (terrains, villas et appartements de luxe) situés dans des quartiers d'Alger et dans certaines grandes wilayas du pays", ajoute le texte. "Les membres du réseau criminel ont été déférés devant le procureur de la République près le Pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed, en date du 5 mai 2025, pour des affaires de blanchiment d'argent, évasion fiscale, faux et usage de faux dans des documents commerciaux", conclut le communiqué.

Le 4^e Salon international "Annaba Siah" à partir d'aujourd'hui

La ville d'Annaba accueillera la quatrième édition du Salon international "Annaba Siah" du 8 au 10 mai prochain sous le thème "La numérisation, secret de notre jeunesse pour la relance du tourisme", a-t-on appris dimanche auprès du Directeur local du tourisme et de l'artisanat, Benamar Belabbès. Dans une conférence de presse consacrée au programme de ce Salon visant la promotion du tourisme et la mise en contact des opérateurs du secteur, le même responsable a précisé que cette nouvelle édition est organisée avec une nouvelle approche axée sur l'exploitation des nouvelles technologies pour développer l'attractivité touristique. M. Belabbès a également ajouté que les nouvelles technologies



de communication représentent des acquis que les jeunes doivent exploiter pour promouvoir les atouts et potentialités touristiques du pays. Il a

rappelé, à ce propos, les efforts déployés par les acteurs du secteur touristique dont les agences de voyage et les propriétaires d'établissements

hôtelières pour promouvoir des circuits touristiques et pour encourager le tourisme notamment local. Le Salon qui se tiendra à l'hôtel Sheraton Annaba verra une large participation des agences de voyage nationales et étrangères, des opérateurs économiques et des investisseurs dans le secteur du tourisme, a-t-on indiqué. Outre la tenue d'une exposition sur les potentialités du tourisme balnéaire, saharien, écologique et culturel du pays, le Salon sera également marqué par l'organisation d'ateliers sur la promotion de la destination Annaba et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication pour promouvoir les produits touristiques du pays.

L'Algérie invitée d'honneur du "Free from and Speciality food Expo" les 17 et 18 juin prochains à Vienne

L'Algérie sera l'invitée d'honneur du "Free from and Speciality food Expo 2025" qui se tiendra les 17 et 18 juin prochains à Vienne (Autriche), a annoncé mardi le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations dans un communiqué. Les opérateurs économiques activant dans le domaine des industries agroalimentaires et produits agricoles, notamment les produits sains et bio sans additifs, désirant participer à cette exposition sont appelés à introduire leurs demandes et à s'inscrire via le lien électronique dédié à cet effet, a précisé le ministère.

Remise des prix aux lauréats de la 14^e édition du Concours national des jeunes architectes

Les lauréats de la 14^e édition du Concours national des jeunes architectes "La Charette d'Or", consacré à la créativité architecturale, ont été récompensés mardi à Alger, en marge du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatic". Organisé conjointement par le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) et le collectif de la revue d'architecture "Vie de Villes", le concours a eu cette année pour thème : "L'aménagement

d'un pôle multimodal à l'entrée Est de la ville d'Annaba". Le premier prix a été attribué à Chems Eddine Mokhtari, originaire d'Alger. Le deuxième prix est revenu à Inès Djema, de Jijel, tandis que le troisième prix a été décerné à Kawtar Rofeïda Hamdi, également d'Alger. Les projets proposés par ces jeunes architectes visent à transformer la ville d'Annaba en répondant aux besoins actuels de ses habitants et en favorisant son développement socio-économique. Ils suggèrent notamment la création

d'une zone de transition entre le centre-ville et le littoral, facilitant ainsi l'accès à la mer et assurant une meilleure continuité urbaine. "Dans ces projets, les espaces urbains sont conçus pour donner la priorité aux piétons et aux cyclistes, avec une réduction des espaces réservés aux véhicules motorisés, dans un souci de respect de l'environnement et de la qualité de vie. Le port actuel serait transformé en une zone de loisirs intégrant restaurants, espaces publics et base nautique", a expliqué Akli Amrouche, architecte-urbaniste et directeur de la revue Vie de Villes, dans une déclaration à la presse. Selon lui, le concours "représente une opportunité précieuse pour les étudiants et jeunes architectes issus de

différentes régions du pays de valoriser leurs compétences et leur créativité". Il a précisé que cette édition a été placée sous le parrainage du wali d'Annaba, la thématique étant directement liée au développement du littoral et du pôle portuaire de la ville. "Annaba connaît actuellement une dynamique importante, notamment avec l'extension du port commercial sur une superficie de 82 hectares. Elle a besoin d'un nouveau souffle pour attirer les investisseurs et relancer son activité économique", a-t-il souligné, relevant que les projets proposés par cette nouvelle génération d'architectes sont d'"une grande qualité", comme l'a affirmé le jury, composé d'experts internationaux.

Saisie de 66 kg de corail et arrestation d'un individu à Tizi-Ouzou

Soixante-six (66) kg de corail et 22 kg de bijoux en argent ont été saisis et une personne a été arrêtée par les forces de police à Tizi-Ouzou, dans le cadre de la lutte contre les crimes économiques et financiers, rapporte mercredi un communiqué de la Sûreté de wilaya. L'affaire a été traitée par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers, en coordination avec les services de la quatrième sécurité urbaine de Tizi-Ouzou, qui ont arrêté un individu âgé de 37 ans impliqué dans la création d'un atelier clandestin de transformation illégale de corail, d'après le document. L'opération a permis la saisie d'une quantité considérable de corail brut, estimée à 66 kg. Il a été également procédé à la saisie, dans le cadre de cette affaire, de 22 kg de bijoux en métal blanc (argent) et de 267 grammes de bijoux en métal jaune (or). L'enquête a été déclenchée suite à des informations faisant état d'un commerce illégal et d'une transformation clandestine de corail dans un atelier secret, a-t-on précisé de même source. Après l'accomplissement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou pour les délits de "possession et transport de corail sans justificatif légal", "contrebande", "blanchiment d'argent", "fraude fiscale" et "exercice d'une activité commerciale sans licence", conclut le texte.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le renard et le bûcheron (17)



MISE AUX POINGS
« L'Algérie était parmi les premiers pays à sentir le danger du phénomène du terrorisme et que c'est grâce au soutien du peuple aux Institutions de l'état qu'elle a réussi à l'extirper et à mettre en échec ses vils desseins ».

Saïd Chengriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP)



UN REPORTER DANS LA FOULE

Le 8 mai 45 vu autrement

Aujourd'hui n'est pas un jour comme les autres. Il y a 80 ans, jour pour jour, un évènement destiné à asservir un peuple aura, contre toute attente, produit l'effet inverse.

C'était le 8 mai 1945 et pendant que la France, grâce aux armées russe et américano-britannique, était libérée de l'occupation allemande, son armée coloniale en Algérie, dans une réaction d'une extrême lâcheté, a massacré durant sept semaines, avec une barbarie inouïe, un peuple sans défense. Bilan : 45.000 morts parmi les vieux, les femmes et les enfants. Les régions les plus touchées par cet innommable déferlement de haine ont été Sétif, Guelma, Kherrata. Le

motif ? Les Algériens avaient « osé » manifester pacifiquement pour leur liberté. Comme toutes les manifestations qui ont eu lieu, ce jour-là, à travers le monde pour marquer la fin de la seconde guerre mondiale. Y compris en France. Pourquoi un tel déferlement de violence contre une population civile par une armée lourdement armée ? Cela faisait partie de la politique de la terreur qui était censée soumettre les Algériens. Cet esprit de suffisance et cette arrogance ne pouvait que brouiller la vision des dirigeants français. Car les massacres de ce jour-là ont produit un phénomène inattendu par la petite cervelle des colonialistes. Phénomène que résume très bien, 60 ans après, le mensuel français « Le Monde Diplomatique » daté du mois de mai 2005. Il avait titré : « La guerre d'Algérie a commencé à Sétif ». En effet et pendant que la France et les Français chantaient et dansaient dans les rues pour fêter de manière grandiose le centenaire de l'occupation de l'Algérie, des Algériens comme Messali Hadj ont tiré les leçons

des limites des révoltes locales pour se diriger vers un mouvement nationaliste axé sur le combat politique. C'est ainsi qu'en 1926 était fondé « l'Etoile Nord-Africaine » (ENA), qui après son interdiction a été remplacé, en 1937, par « Le parti du Peuple Algérien » (PPA) qui fut, à son tour, dissous et laissé place, en 1946, au « Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques » (MTLD). D'autres partis algériens ont également vu le jour tels « l'Association des oulémas musulmans algériens » créé en 1931 par Abdelhamid Ben Badis et « l'Union démocratique du manifeste algérien » qui a vu le jour en 1946 et était dirigé par Ferhat Abbas. Ainsi donc le mouvement nationaliste qui était embryonnaire s'est consolidé et s'est même multiplié après les massacres du 8 mai 1945. Et ce que n'avait prévu aucun dirigeant de la France coloniale, une année après sa création, le MTLD, convaincu par les massacres du 8 mai 1945 que la lutte politique ne suffira pas pour obtenir l'indépendance, donna naissance, en 1947, à son « Orga-

nisation Spéciale » (OS) qui était une structure militaire secrète. En 1950, la France découvrit l'existence de l'OS et a mis tous ses moyens pour étouffer ses actions. Ne baissant pas les bras et déterminés à libérer l'Algérie par les armes, une poignée d'Algériens œuvraient dans l'ombre à la mise au point de cet objectif. Ils étaient 22 jeunes algériens à avoir fondé, en 1954, le « Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action » (CRUA). Ils ont tenu leur réunion le 23 juin 1954 au cours de laquelle ils se sont mis d'accord « pour la révolution illimitée jusqu'à l'indépendance totale ». Pour ce faire, ils ont désigné six d'entre eux, Larbi Ben M'Hidi, Didouche Mourad, Mostefa Ben Boulaïd, Mohamed Boudiaf, Krim Belkacem et Rabah Bitat, pour diriger la lutte armée sous l'égide du Front de Libération National (FLN) créé à cet effet. Tous avaient vécu l'enfer du 8 mai 1945. Le 1er Novembre 1954, les premiers faits d'armes ont eu lieu. Ils figuraient dans le message-programme annonçant l'indispensable recours à l'option armée et dans lequel ils savaient

que « la lutte sera longue mais l'issue certaine... Quant à nous, résolu à poursuivre la lutte, sûrs de tes sentiments anti-impérialistes, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la patrie » ont-ils déclaré conscients de la gravité de leur décision. La moitié d'entre eux ne vivra pas le jour de l'indépendance. En effet, la guerre de libération nationale en Algérie a duré huit longues années. Elle nous a coûté un million et demi de martyrs. Mais au bout, l'occupant a été chassé et notre indépendance acquise. C'est le résultat auquel a abouti la politique de la terreur pratiquée par la colonisation par ses massacres. « À quelque chose malheur est bon » dit le proverbe. Les Algériens peuvent en témoigner pour l'avoir vécu dans leur chair. Dans son aveuglement raciste et sa cruauté, la France coloniale n'avait pas prévu l'engagement et le sacrifice d'un peuple prêt à tout pour briser les chaînes de la domination et de la spoliation !

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

SAHARA OCCIDENTAL

Députés et sénateurs appellent le gouvernement à respecter le droit à l'autodétermination

Des députés et sénateurs espagnols ont appelé le gouvernement de leur pays à respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant que l'Espagne, en tant qu'ancienne puissance occupante, a une responsabilité historique envers le Sahara occidental. Ils s'exprimaient à l'occasion de la comparution du ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares, devant le Sénat et la Commission des affaires étrangères du Congrès des députés. Le sénateur du Parti nationaliste basque (EAJ), Luke Uribe-Etxebarria Apalategi, a rappelé au chef de la diplomatie espagnole le désaccord de sa formation politique avec le revirement du gouvernement sur la question du Sahara occidental. Il a notamment déploré le fait que

ce « changement radical » de la position du gouvernement espagnol s'aligne sur « la position inacceptable du Maroc et s'éloigne d'une solution basée sur la Charte des Nations unies pour la dernière colonie (en Afrique), qui devrait respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination ».

LA RESPONSABILITÉ HISTORIQUE DE L'ESPAGNE

Le sénateur basque a également rappelé à José Manuel Albares la responsabilité historique de l'État espagnol à l'égard du peuple sahraoui et « l'abandon absolu auquel il a soumis ce peuple, qui a le droit d'exister en liberté et de vivre en paix et en harmonie avec ses voisins ». Il a assuré que « le maintien de bonnes relations

avec le Maroc ne doit pas signifier se soumettre à ses pressions, et ne doit pas se faire au détriment des droits du peuple sahraoui », tout en plaidant en faveur d'une « approche européenne et pas seulement espagnole » pour la résolution de ce conflit. De son côté, le porte-parole du Parti populaire (PP), Carlos Floriano, a dénoncé la « stratégie d'action extérieure » présentée par Albares, relevant qu'elle n'est « rien d'autre qu'une stratégie de soumission envers le Maroc ». À cet égard, il a souligné que le fait d'avoir abandonné le peuple sahraoui à son sort en s'écartant de la position traditionnelle espagnole était « une terrible décision ». Le porte-parole du PP a notamment rappelé au ministre Albares ses récentes déclarations après avoir récemment rencontré son homologue marocain, l'accusant d'agir « contre le droit international » en reconnaissant d'une façon inacceptable la prétendue « souveraineté de l'envahisseur sur le territoire occupé ». Il a mis l'accent sur les contradictions qui caractérisent la politique étrangère du

gouvernement espagnol et affirmé que l'Espagne devait défendre des relations internationales fondées sur des règles, « pas seulement pour certaines causes, mais pour toutes ». « Dans un pays démocratique, la politique étrangère n'est pas le domaine d'un individu disposant d'un pouvoir absolu, arbitraire et individuel. Sous prétexte que cela arrange le Premier ministre, il n'est pas acceptable de rejeter le droit international, les résolutions de l'ONU et les décisions de justice en la matière, et de se livrer à l'unilatéralisme », a-t-il dénoncé. Le porte-parole du parti Euskal Herria Bildu, Jon Inarritu Garcia a, pour sa part, indiqué que le prix à payer pour les relations qu'entretient l'Espagne avec le Maroc « ne peut pas être l'abandon du Sahara occidental ». « Je pense que vous avez fait une erreur il y a trois ans, vous aviez tort, et je pense que le gouvernement devrait tenir compte des mandats que cette Chambre lui a donnés, pour rectifier » ce revirement, a-t-il déclaré.

Ania N.

SOUS-RIRE

Tensions Inde-Pakistan : l'escalade militaire atteint un seuil critique



ELLE ROUVRE SON PRINCIPAL SHOWROOM À ALGER L'ENIE signe son grand retour

L'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) a annoncé dans un communiqué, la réouverture hier de son showroom principal d'Alger, situé dans la rue de Hassiba Benbouali. L'inauguration officielle de ce showroom réaménagé constitue pour l'entreprise « une nouvelle étape dans sa démarche visant à se rapprocher davantage de la clientèle et à améliorer la qualité de ses services », a précisé le communiqué. « Cet espace commercial incarne le retour en force de notre produit emblématique, le téléviseur ENIE, fruit de plus de 40 années d'expertise et d'excellence », a ajouté le communiqué de l'entreprise publique. La réouverture de ce point de vente revêt aussi « une forte valeur symbolique » pour l'ENIE qui réaffirme, à cette occasion, son engagement « à contribuer efficacement au développement de l'industrie nationale et à répondre aux besoins du marché local », tout en assurant qu'elle reste « ouverte à l'innovation et à la quête permanente de la qualité ».

A. N.